



RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022



LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

Édito	2
Les finalités du développement durable	3
Les objectifs du développement durable	4
1. Lutter contre le changement climatique	6
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources	17
3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	23
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	31
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	45

Quelques chiffres	55
-------------------	----



Actions inscrites au Plan Climat 2018-2022



Le développement durable est
« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

L'ÉDITO

Les actualités des derniers mois sont venues confirmer combien les défis à relever en matière de développement durable sont nombreux.

L'urgence climatique et les problématiques énergétiques, entre autres, nous obligent à nous engager avec détermination pour une intégration renforcée des enjeux du développement durable dans l'ensemble de nos politiques.

Le déploiement des énergies renouvelables, la préservation de la ressource en eau, la rationalisation des consommations, le développement des mobilités durables, l'accompagnement social de la personne... sont autant d'axes prioritaires.

Grâce à une large adhésion et à l'engagement de tous, le Département de la Savoie s'est fixé des objectifs ambitieux, avec une volonté claire de placer le développement durable au cœur de ses politiques. Notre institution doit être exemplaire en la matière.

Ce rapport annuel, réalisé depuis 2011, permet de dresser le bilan des actions menées, d'établir un état des lieux des chantiers en cours, et de fixer des perspectives pour l'avenir.

De réels progrès sont à noter. Ils doivent être confirmés et amplifiés dans les mois et années à venir, pour une Savoie qui s'inscrit dans une dynamique durable, autour des piliers que sont l'écologie, l'économie et le social.

Le Département de la Savoie entend prendre toute sa part, aux côtés des collectivités locales, pour relever les défis d'avenir et répondre aux attentes des citoyens.

Merci aux agents pour leur implication au quotidien, et notamment à celles et ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce document.

En vous souhaitant bonne lecture de ce rapport.

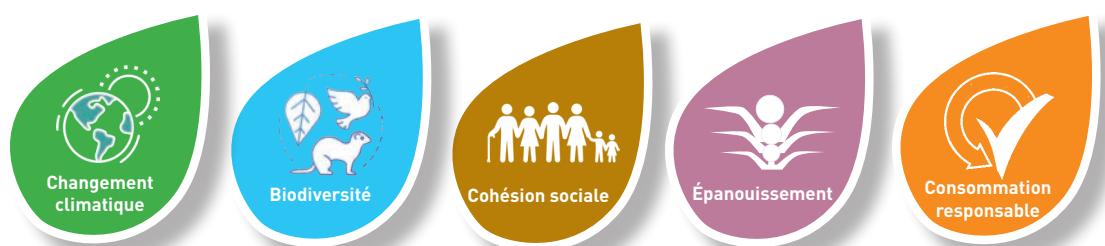
Marie-Claire Barbier
Vice-présidente déléguée au développement durable,
à l'enseignement supérieur, à la recherche,
à l'énergie et au climat

(rapport Brundtland, Premier ministre norvégien - 1987)

Les finalités du développement durable

Le caractère transversal du développement durable contribue à la cohérence globale et donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale.

Cette transversalité est opérationnelle au sein des actions et projets pilotés par l'ensemble des services du Département. Les cinq chapitres suivants en apportent des illustrations, à travers la présentation de quelques actions menées en 2022 et de chiffres clés.





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 objectifs de développement durable qui constituent l'agenda 2030, adopté par l'ONU en septembre 2015, représentent un nouveau programme et un langage commun à atteindre à l'horizon 2030.

Ces objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement.

La France a affirmé son engagement à mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD), tant sur le plan national qu'international. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer la synergie dans la mise en œuvre entre l'agenda 2030 et l'accord de Paris sur le climat.

Le rapport sur la situation en matière de développement durable du Département de la Savoie, qui a pour objet de présenter quelques actions phares sur notre territoire, s'organise autour des cinq finalités du développement durable. Cette année, pour chacune des finalités, apparaissent les 17 ODD répondant aux actions du Département. Ils démontrent que les projets entrepris, aussi bien en externe qu'en interne, répondent globalement aux objectifs de développement durable.

Le Département de la Savoie est actif sur toutes ces thématiques !

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2 FAIM «ZÉRO»



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tout âge

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines, aux fins du développement durable

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



1

Lutter contre le changement climatique

Gaz à effet de serre : évaluons nos émissions



Le Département de la Savoie s'implique dans la lutte contre le changement climatique à travers son plan climat 2018-2022, plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

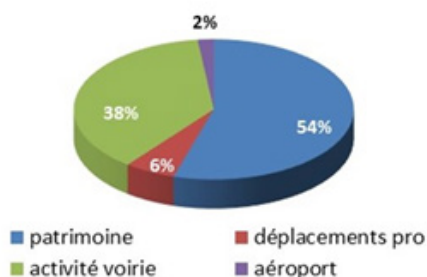
Les bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions. La loi sur la transition énergétique

pour la croissance verte oblige le Département à réaliser un BEGES sous certaines conditions de périodicité, de publication, de mise en place d'un plan d'actions de réduction de ces émissions, de sanction si défaut de publication. Le Département réalise

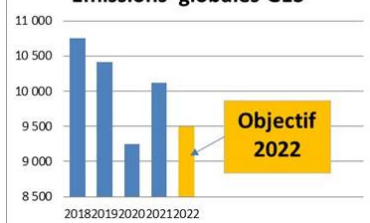
annuellement son BEGES depuis 2011 et l'Assemblée départementale s'est prononcée le 2 février 2018 sur un plan d'actions de réduction des émissions de la collectivité pour la période 2018-2022 désigné sous le terme de *Plan climat départemental 2018-2022*.

Bilan de l'année 2021 : 10 118 tonnes équivalent CO2

Emissions GES - poids des secteurs



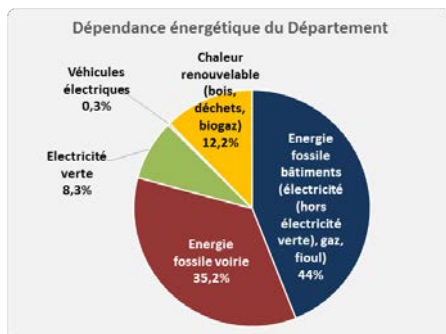
Emissions globales GES



Ces émissions de gaz à effet de serre se répartissent de la manière suivante :

- 54 % pour le patrimoine bâti (avec une répartition de 65 % pour les collèges et 35 % pour l'ensemble des autres bâtiments)
- 38 % pour l'activité voirie
- 6 % pour les déplacements professionnels

Dépendance énergétique du Département



La dépendance énergétique de la collectivité aux énergies fossiles est de 79 %.

- 44 % pour le chauffage des bâtiments et l'usage d'électricité
- 35 % pour l'activité voirie

Situation par rapport aux trois objectifs du Plan climat



Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Objectif global de réduction des émissions :
- 14% sur la période 2018-2022

Évolution globale des émissions 2018-2021 : -5,9 %

- ✓ bâtiments : - 10,8 % (pour un objectif sectoriel de -19 %)
- ✓ carburant pour l'activité voirie : + 6,9 % (pour un objectif sectoriel de - 5 %)
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : - 16,8 % (pour un objectif sectoriel de -12 %)



Bilan des consommations d'énergie

Objectif de réduction des consommations : - 20 % sur la période 2018-2022

Evolution des consommations 2018-2021 :

- ✓ énergie des bâtiments : - 2,6 %
- ✓ carburant pour l'activité voirie : + 6,9 %
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : - 14 %



Bilan de l'utilisation des énergies renouvelables

Objectif d'utilisation des énergies renouvelables : 23 % sur la période 2018-2022

Part d'utilisation d'énergie renouvelable en 2021 : 32 % (chauffage bois, réseau de chaleur avec part renouvelable, achat électricité « verte », production solaire photovoltaïque)



Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments



Afin de répondre aux objectifs ambitieux de la collectivité en termes de réduction des consommations d'énergie et d'amélioration de la performance thermique de son patrimoine bâti, le Département s'est doté depuis le 1^{er} mars 2022 d'un nouveau service au sein de la direction des bâtiments et moyens généraux : le service performance énergétique.

Outre la réduction des consommations d'énergie, le service s'attelle également à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liés aux bâtiments et à développer la production d'énergie renouvelable.

Les sujets clés de cette première année de fonctionnement s'axent autour des obligations liées au décret tertiaire et à la déclaration dans OPERAT des données de consommations d'énergie

des bâtiments de plus de 1000 m² d'activités tertiaires, la résorption des chaudières fioul et l'amélioration des systèmes de régulation des chaufferies, mais également le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Sur le volet énergies renouvelables, une dizaine de centrales photovoltaïques sont en cours d'études pour un

total d'1 MW de puissance installée et une couverture prévisionnelle par ces centrales de 10% des besoins en électricité de l'ensemble des bâtiments du Département.

Le Département s'engage par ailleurs dans la réalisation d'un schéma directeur énergie afin de dessiner une stratégie globale patrimoniale sur le volet énergétique, qui sera mis en perspec-

tive du plan pluriannuel d'investissement et de la stratégie de baisse des émissions de carbone.

Entrée en vigueur au mois de juillet 2022, la nouvelle réglementation environnementale, la RE2020, vient compléter les dispositions du décret tertiaire pour les bâtiments neufs. Dans un contexte économique et énergétique de plus en plus complexe, le Département maintient le cap et poursuit ses efforts de réductions de consommations d'énergie, de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que de production et d'autoconsommation d'énergie locale renouvelable.

Les études et travaux de restructuration fonctionnelle, pédagogique et énergétique des collèges savoyards progressent malgré un contexte économique très incertain.

Les travaux de restructuration, d'isolation par l'extérieur et de ventilation performante du collège Joseph et Xavier de Maistre à Saint-Alban-Leysse se poursuivent en cohabitation et concertation avec les élèves et l'équipe éducative pour une livraison de ces travaux phasés à la fin de l'été 2023. Les travaux de restructuration, d'extension et de réhabilitation énergétique (isola-

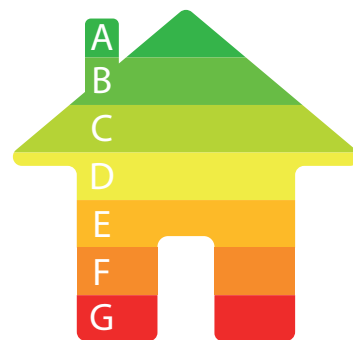
tion extérieure, menuiseries et matériel de cuisine basse température) de la demi-pension du collège Louis Jovet à Aime ont démarré au printemps 2022 et se poursuivront jusqu'en début d'été 2023.

Les travaux de construction du nouvel atelier culinaire départemental (ACD) de Chambéry sont en cours dans la zone d'activité de Bissy et permettront la mise en service de cet équipement au premier trimestre 2024. Gourmand en énergie par nature, l'ACD sera malgré tout équipé de dispositifs permettant d'optimiser la consommation des chambres froides et du système de production d'eau chaude sanitaire.

Les marchés de travaux de restructuration énergétique du collège Le Bonriou à Bozel sont signés et permettront un démarrage des travaux en début d'année 2023.

Les études d'avant-projet des collèges Joseph Fontanet à Frontenex, George Sand à La Motte-Servolex et Louise de Savoie à Chambéry sont en cours et s'attachent à rendre ces trois établissements les plus performants et confortables possibles.

La nouvelle maison technique des Deux Lacs, à Yenne, est en cours de construction pour une livraison prévue courant d'année 2023.



Engagé à moyen et plus long terme dans un programme ambitieux de performance énergétique de son patrimoine, le Département est malgré tout confronté, comme toutes les collectivités territoriales françaises, à une inflation considérable des coûts des matériaux et matériels de construction et de génie climatique et énergétique.

Volontaire et enthousiaste pour réussir la transition énergétique de son patrimoine, le Conseil Départemental ne s'interdit pas, si cela devait être nécessaire en raison de coûts parfois exorbitants, de décaler certaines opérations. Tout en maintenant, bien évidemment, les objectifs et les échéances fixés.

Infrastructures informatiques

La direction des systèmes d'information est engagée dans une démarche responsable et économe en énergie. Ainsi, la problématique du refroidissement des salles informatiques est traitée en modernisant les salles serveurs. Actuellement, un projet de salle serveurs à l'Adret plutôt qu'au Château est à l'étude (volume divisé par 3). De plus, il y a une adaptation de la puissance des climatisations de la salle du Saint-Sébastien aux besoins d'aujourd'hui. La virtualisation, la densification du matériel ainsi que des équipements plus performants ont permis de réduire l'espace, le nombre et donc la puissance globale requise. La climatisation de 24 kW a été supprimée, une seule de 10 kW a été conservée. Deux plus petites de 4,2kW ont été installées sur le circuit ondulé.

L'optimisation des équipements dans les salles serveurs (en 2020 et 2021) a également permis une diminution de la consommation électrique : en novembre 2020, la puissance consommée de la salle serveurs du Saint-Sébastien était en moyenne de 7,64 kVA, elle a été réduite à 4,70 kVA en 2022.





Le Département se prépare à passer l'hiver

Alors que le changement climatique s'accélère et que l'augmentation des coûts liés aux énergies se confirme pour les mois et années à venir, la collectivité s'est engagée dans une démarche volontaire de sobriété énergétique. Transformer durablement nos habitudes, cela commence aujourd'hui avec un plan dont l'objectif est clair : faire baisser dès cet hiver nos consommations liées aux bâtiments et à la mobilité.

Ainsi, pour agir rapidement et mettre en œuvre des actions fortes, la collectivité a souhaité, dès cet été, une méthode de travail reposant sur la concertation et la réactivité. Deux groupes de travail se sont réunis régulièrement en septembre, sur deux thématiques : les bâtiments et la mobilité. Composés chacun d'une dizaine d'agents de tous pôles, les groupes ont utilisés des méthodes d'intelligence collective. Chaque participant a eu la charge de proposer des solutions puissantes, tout en te-

nant compte des impératifs métiers qui garantissent un service public de qualité.

Les résultats de ce travail se traduisent par la mise en place dès fin octobre d'un plan d'actions applicables immédiatement et répondant efficacement à nos ambitions de baisse de consommation.

Ainsi, des mesures simples et opérationnelles à très court terme permettant à la collectivité de réduire ses consommations énergétiques cet hiver ont été proposées : le chauffage est baissé à 19°C, puis réduit à 17°C à partir de 17h et le vendredi, en incitant fortement au télétravail, les chauffages électriques d'appoint sont interdits, le suivi des consommations et une communication régulière sur les indicateurs clés seront réalisés, des consignes ont été données aux agents pour limiter leur vitesse à 110 km/h sur autoroute et de 10 km/h sur les autres routes, et pour favoriser l'usage des autres modes de mobilité (vélo, bus, train et covoiturage).

SEM EnR



L'assemblée constitutive et le premier conseil d'administration de la société d'économie mixte locale « Savoie EnR » se sont tenus à La Motte-Servolex, dans les locaux de son siège social, en présence des autres actionnaires : SDES, SAS Développement, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole. Sur le chemin de la transition énergétique, les collectivités savoyardes s'impliquent de plus en plus dans les projets liés aux énergies renouvelables et à la maîtrise de la demande en énergie. Ces projets, qui participent à un développement durable du territoire, ont souvent besoin d'un accompagnement particulier pour

sécuriser leur réalisation ou garantir leur cohérence à l'échelle départementale.

C'est là qu'entre en scène la SEML « Savoie EnR » sur un département à fort potentiel énergétique : solaire, hydraulique, biomasse, géothermie, biogaz ou encore hydrogène. Après quelques mois de gestation, d'études et de réunions préparatoires, la structure voit le jour pour aider les partenaires publics locaux à réaliser les études, acquisitions, constructions, aménagements et exploitations de moyens de production d'énergies renouvelables. Sa mission porte également sur la sensibilisation aux économies d'énergie.

Lors de sa séance plénière du 24 Juin 2022, le Conseil départemental, fortement mobilisé en faveur du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique, a validé la création de cette structure, à l'initiative du syndicat départemental d'énergie de Savoie (SDES). Il participe au capital de celle-ci à hauteur de 600 000 € pour 23,52 % du capital global fixé à 2,5 M€. Le SDES est l'actionnaire principal pour 1,3 M€. SAS Développement, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole sont les 3 autres partenaires financiers, à hauteur respectivement de 11,7 % et 5,8 % du capital (300 000 € pour le premier et 150 000 € pour les 2 autres).

La stratégie de déploiement de véhicules légers électriques



Le Département développe une stratégie de déploiement de véhicules légers électriques, mais l'enjeu principal vis-à-vis de l'empreinte carbone est l'évolution de la flotte de véhicules lourds. En effet, celle-ci représente 85 % des émissions de gaz à effet de serre. Cette transition doit s'inscrire par étape et dans la durée, puisque les matériels nécessaires à cette évolution ne sont pas encore tous commercialisés.

Les réflexions et essais de matériels déjà opérationnels ont permis à la collectivité d'envisager en 2021 la création d'un atelier spécifique dans le cadre d'un projet baptisé *SEV³® : Système d'Entretien Vertueux des Voies Vertes* par la direction des infrastructures.

Le Département va mettre en service 10 kms de véloroutes par an jusqu'en 2024, infrastructures qu'il est nécessaire d'entretenir en toutes saisons sans fermeture alors que les utilisateurs de ces itinéraires sont très sensibles à leur environnement. Cet atelier sera constitué de machines moins polluantes et plus silencieuses qui apporteront un vrai confort d'usage tout en restant particulièrement efficaces.

La création d'un atelier propre pour la maintenance des voies vertes marque donc le début de la démarche vers une flotte industrielle plus propre. Il comprendra à terme un camion (l'hydrogène étant une hypothèse), un tracteur polyvalent et une balayeuse électrique.

Tous les matériels utiles ne sont encore pas suffisamment développés sur le marché actuel (c'est notamment le cas des camions, qui ne seront pas disponibles avant plusieurs années). Pour avancer dans cette direction de manière volontariste, le Département a acquis en 2022, une balayeuse électrique qui répond déjà parfaitement aux utilisations de la collectivité (mise en route cet été), et un microtracteur

spécifique thermique de petit gabarit, les modèles électriques commercialisés n'étant pas encore adaptés. Ce matériel, en attente de livraison à ce jour, est 2 à 3 fois moins polluant qu'un tracteur volumineux habituellement utilisé pour cette tâche. Il dispose d'une motorisation qui répond aux dernières normes en vigueur TIER 4B (application agricole et travaux publics), dont l'usage permettra une réduction des émissions de NOx de 94 % et une réduction des émissions de particules de 87 %. Il augmentera par ailleurs la durabilité des voies cyclables en les préservant du passage des véhicules lourds et permettra une cohabitation sécurisée avec les usagers cyclistes.

De plus, une tondeuse portée électrique a été acquise sur le programme d'achat des matériels de l'année. Le centre routier de Montmélian a été équipé au printemps 2022. Une prochaine acquisition est prévue en 2023. Ces outils, puissants et faciles de prise en main, sont appréciés des utilisateurs mais aussi des usagers parce qu'ils sont plus silencieux et permettent de conserver les abords propres grâce à un système d'éjection placé sous la machine.

Les retours étant très positifs, ce type d'outils sera dorénavant systématiquement renouvelé par des matériels disposant d'une motorisation électrique.



Balayeuse électrique en service en 2022



Développer nos déplacements en vélo



Le Département et les collectivités s'engagent pour le vélo du quotidien !

Le Département a organisé le jeudi 12 mai 2022, au Phare à Chambéry, une rencontre pour faire un point de situation et échanger sur les politiques cyclables en Savoie. Élus régionaux, départementaux, communautaires et municipaux, partenaires institutionnels et associations d'usagers, plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation. Ce séminaire est venu constituer un nouveau jalon dans la démarche historique et ambitieuse que mène le Département pour développer la pratique du vélo, pilier de la mobilité active et durable.

Depuis plus de 25 ans, le Département se mobilise en faveur du vélo sous toutes ses formes : utilitaires, de loisirs, touristiques et sportives, en

zone rurale ou urbaine, en plaine comme en montagne. Aujourd'hui, le Département se donne une ambition forte pour développer la pratique du vélo au quotidien et faciliter les déplacements doux des savoyards.

La rencontre organisée avait pour objectif d'échanger avec les élus sur les différents dispositifs d'aide mis en œuvre et mobilisables sur le territoire dans le cadre de leurs schémas directeurs cyclables, d'assurer une cohérence des aménagements cyclables à l'échelle départementale en résorbant notamment les discontinuités et les points noirs et de développer les plans vélos collèges. 3 tables rondes étaient

ainsi programmées pour aborder ces différents sujets : « Infrastructures cyclables, diagnostic et enjeux communs à venir », « Collégiens, tous à vélo » et « Quelle gouvernance pour quelle efficacité ? ».

La politique vélo du Département en chiffres

- **3,5 M€** par an pour développer les infrastructures cyclables
- **150 km de véloroutes** (Via-Rhône, V62 et V63) en service et **200 km de bandes cyclables** sur routes départementales
- **68 itinéraires cyclo balisés** et **40 cols bornés**

Le Plan vélo : une nouvelle impulsion pour les trajets du quotidien !

Outre la réalisation de la ViaRhôna, des V62 et V63 inscrites au schéma national des véloroutes et voies vertes, plusieurs aménagements départementaux emblématiques ont d'ores et déjà été réalisés. En effet, il y a eu une requalification des berges du lac du Bourget, la création de la galerie de sécurité du tunnel du Chat rendue accessible aux vélos ainsi que la mise en place de plus de 200 km de bandes cyclables sur les routes départementales.

Pour aller plus loin et répondre aux nouveaux besoins des savoyards, le Département a adopté début 2020 un Plan vélo ambitieux autour de 4 orientations principales :

- Acheter l'aménagement des véloroutes ViaRhôna, V62 et V63 sous maîtrise d'ouvrage départementale. Dans les prochaines années, les derniers 20 km provisoires viendront compléter les 130 km déjà aménagés, soit un taux actuel d'aménagement de près de 90 %.
- Établir des partenariats avec les collectivités porteuses actuellement de schémas directeurs cyclables afin de développer les infrastructures structurantes dans les territoires, dont une possible prise en charge de certains itinéraires à déterminer sous maîtrise d'ouvrage départementale.
- Instaurer des plans vélo collèges pour améliorer leur accessibilité

tant pour les élèves que pour les personnels du Département et la communauté éducative. Pour cela, le Département finance et installe des abris à vélos, identifie les besoins d'aménagements cyclables à proximité des collèges et travaille en lien avec l'Education nationale sur un projet de sensibilisation via un permis « Savoir rouler à vélo ».

- Pérenniser l'offre cyclo-touristique, assurer sa promotion et développer les services et équipements. Ainsi, le Département soutient activement le réseau national Vélo & Territoires et travaille étroitement avec les associations locales représentatives des cyclistes.



Le Département s'est doté d'un référentiel concernant les abris vélos dans les collèges.

Ce travail, piloté par la direction des collèges dans le cadre du Plan vélo Collège a été conduit par l'agence alpine des territoires (AGATE) en pleine concertation avec la direction des bâtiments et moyens généraux et l'agence écomobilité.

Les accès, le cheminement, la localisation de l'abri, son dimensionnement, les équipements nécessaires et la dimension environnementale sont les principales thématiques abordées dans ce document de référence, qui sera applicable dans le cadre des futurs projets de construction et/ou de réaménagement des abris vélos dans les collèges.

Mai à vélo

Cette année, le Département s'est inscrit au challenge national Mai à vélo !

Le principe était de favoriser la pratique du vélo à travers la mise en place d'un challenge. Grâce à l'application Géovélo, chaque agent et élu a pu mesurer le nombre de trajets, de kilomètres ou de dénivelé parcourus à vélo pendant tout le mois de mai. Une quarantaine de cyclistes y ont participé en réalisant 5 699 km en un mois.

Trois récompenses ont été données pour les agents ayant effectué le plus de trajets, de kilomètres ou de dénivelé.



Chiffres clés

- 1 mois,
- 42 cyclistes,
- 5 699 km.

Le service public de la performance énergétique de l'habitat en Savoie



Le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) est une des réponses aux enjeux de la transition énergétique visant notamment à diminuer les consommations énergétiques au sein de l'habitat privé. Créé par la loi pour la transition énergétique de 2015, il impose une évolution de l'accompagnement mis en place depuis plusieurs décennies auprès des ménages, dans le but de massifier et performer les travaux de rénovation énergétique pour atteindre les objectifs nationaux de 500 000 rénovations par an.

Les Régions sont les entités administratives chargées de mettre en œuvre le SPPEH en s'appuyant sur les collectivités territoriales. En Savoie,

c'est le Département, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt régional (AMI « Plateformes du service public de la rénovation énergétique de l'habitat en Auvergne-Rhône-Alpes ») qui gère, en concertation avec les 8 EPCI couvrant l'ensemble du territoire départemental, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique en Savoie (PTRE73), outil opérationnel du SPPEH. Cette organisation, au titre de l'AMI régional, est prévue pour les années 2021 à 2023.

La PTRE73 s'adresse aux ménages, syndicats de copropriétés et entreprises du « petit tertiaire » (principalement les commerces). Elle permet d'informer, de conseiller et d'accompagner les bénéficiaires dans leur projet de rénovation. Elle mobilise également

l'ensemble des acteurs publics et privés afin qu'ils deviennent des relais d'informations sur le territoire.

La PTRE73 est gérée par le service transition énergétique de la direction de l'environnement. Sur le terrain, le service est assuré par l'ASDER qui est devenu le 1^{er} janvier 2022 l'Espace conseil France Rénov' pour la Savoie.



Le bilan de cette première année de fonctionnement est très encourageant puisque les objectifs prévus au titre de la convention Région/Département 2021 ont été largement atteints, voire nettement dépassés avec par exemple 10 000 actes d'information réalisés contre 5 500 prévus.

Dans le prolongement d'une enquête auprès de plus de 11 000 bénéficiaires du service, 73 % des répondants se sont dit très satisfaits, avec un taux de satisfaction de 82 % pour la qualité d'accueil. Pour 45 % des bénéficiaires interrogés, l'accompagnement d'un conseiller énergie a permis de faire évoluer leur projet de rénovation initial vers un niveau de performance énergétique supérieur, objectif également visé par la PTRE73.

Le budget pour l'année 2021 est de 960 000 € financé par les collectivités territoriales de Savoie à hauteur de 44 % (25 % par 7 EPCI -APTV non concerné car programme leader- et 19 % par le Département), la Région à hauteur de 31 % et le dispositif des Certificats d'énergie à hauteur de 25 %.

EXEMPLE

Le bilan 2021 en quelques chiffres

Service 2021

- 431 174 habitants concernés
- un numéro de téléphone départemental unique : 04 56 11 99 00
- 8 conseillers labellisés (15,5 ETP mobilisés)
- un service égal pour tous les savoyards via une collaboration entre Département et 8 EPCI (information, conseils, accompagnement de projet, dynamique territoriale de sensibilisation)
- 452 permanences téléphoniques et 433 permanences sur RDV
- plus de 10 000 personnes informées, 1 500 ménages conseillés au regard des travaux envisagés et 130 projets de rénovation en maisons individuelles et copropriétés accompagnés.
- 35 actions de communication
- 75 animations qui ont sensibilisé 1 200 savoyards



Ce qui change en 2022-2023

- ▷ Le service ciblé « énergie » (SPPEH) devient le service pour la rénovation de l'habitat (SPRH) avec la mise en place par l'Etat de France Rénov'
- ▷ L'ANAH est missionnée par l'Etat pour la mise en œuvre du SPRH
- ▷ Principe d'un guichet unique habitat avec France Rénov' et d'une obligation de recours à un accompagnateur Rénov' pour l'accès aux aides supérieures à 10 000 €.

2 actions départementales complémentaires en faveur des ménages précaires :

- soutien financier à la réalisation de travaux de rénovation énergétique pour les ménages en situation de précarité énergétique
 - budget 2021 : 0,7 M€
 - budget 2022 : 1,24 M€
- réflexion en cours pour la mise en place d'un programme d'accompagnement des ménages en grande difficulté, en concertation avec les collectivités territoriales, pour une mise en œuvre en 2023 : repérer les ménages, diagnostiquer leur situation énergétique et sociale, les sensibiliser aux économies d'énergie et leur faciliter le geste grâce à la fourniture de petit matériel, accompagner les propriétaires occupants aux travaux de rénovation énergétique et mobiliser les propriétaires bailleurs vers la sortie de la précarité pour leurs locataires.

Un éclairage innovant et vertueux dans le tunnel du Chevril de la RD902 à Tignes



Le Département de la Savoie est maître d'ouvrage de la mise à niveau des tunnels de la route départementale (RD) n° 902 entre le barrage de Tignes et l'entrée de Val d'Isère.

Après une première expérimentation réalisée dans le tunnel du Villaret du Nial, un dispositif d'éclairage innovant « tout leds » a été développé et amélioré pour équiper celui du Chevril en mai dernier (cf. photo ci-contre).

Il consiste à éclairer à minima la chaussée et, à l'inverse, mettre en lumière les surlargeurs cyclables.

L'objectif affiché est de sécuriser la traversée du tunnel pour les cyclistes, particulièrement nombreux sur cette RD en été, tout en faisant ralentir les automobilistes.

Le dispositif répond ainsi pleinement aux enjeux de sécurité, de sobriété énergétique, de développement durable et de mobilités douces.

Ainsi, la consommation énergétique des tunnels a globalement diminué

de 50 % (en couvrant en plus le tunnel des 80 m qui n'était pas éclairé). Cela représente de l'ordre de 30 000 à 40 000 kWh de gain de consommation par an, soit environ une économie de 4 500 € à 6 000 €/an.



Daniel Lamarche,
technicien tunnels et équipements dynamiques



« L'enjeu est d'améliorer la perception des cyclistes par les autres usagers dans cette enfilade de tunnels menant au col de l'Iseran. L'exiguïté de ces tunnels empêche toute solution classique de protection des cyclistes, alors il a fallu innover. Avec l'appui du Centre d'Etude des Tunnels nous avons réalisé différentes expérimentations in situ et échangé avec les usagers, pour obtenir ce concept de bande lumineuse cyclable se superposant à la chaussée et son accotement disponible. Les autres caractéristiques incontournables de cet éclairage sont de résister à l'environnement très sévère des tunnels de haute montagne, de demander très peu de maintenance et d'être très économe en énergie. Cycliste au quotidien, j'ai particulièrement apprécié de mener ce projet innovant et d'en être le premier cobaye ! Le résultat est très encourageant et intéresse d'autres exploitants de tunnels sur routes touristiques. »

Améliorer les mobilités dans le secteur sud du lac du Bourget et des accès à la gare de Viviers-du-Lac



Démarrés en juin 2021, les travaux du passage à niveau (PN) n° 18 de Viviers-du-Lac se poursuivent à un rythme soutenu en vue d'une suppression effective du PN prévue en fin d'année 2022. Dans le cadre des travaux, la création d'un ouvrage modes actifs, « poussé » sous la voie ferrée, permet d'assurer une transparence pour les cyclistes, promeneurs et voyageurs SNCF pour passer de quai à quai. Cette opération de sécurisation est également une vraie opportunité d'offrir aux piétons/cycles une liaison en site propre entre Viviers-du-Lac et sa gare, et au-delà jusqu'au site dit "les Mottets".

Quatre maîtres d'ouvrage sont mobilisés sur cette opération d'envergure d'un montant de 12 M€ hors taxes : SNCF Réseau pour les ouvrages routier et « modes actifs », le Département pour le rétablissement de la RD 17 sous la voie ferrée, les cheminements piétons/cycles et deux aires de stationnements (*), la Commune pour la création d'un giratoire en entrée de ville et la communauté d'agglomération Grand Lac pour la continuité piétons/cycles jusqu'au site dit "les Mottets".

(*) Au total, les deux aires compteront 70 places revêtues de dalles alvéolées

pour favoriser la perméabilisation des sols. Certaines places seront équipées de bornes de recharge électrique.



✿ Formation agents éco-responsables



Le Département propose depuis 2013 une formation à tous les agents qui souhaitent s'informer sur les conséquences du changement climatique et la stratégie de lutte mise en place par la collectivité notamment à travers son Plan climat 2018-2022 : formation intitulée « Agent éco-responsable, ma contribution au plan climat ».

L'éco-responsabilité au travail, c'est l'engagement de notre collectivité à limiter les impacts environnementaux dans ses modalités de fonctionnement interne : déplacements, consommation d'énergie et consommation de biens. C'est aussi une source d'économie financière non négligeable.

Une quinzaine d'agents participe chaque année à cette demi-journée de sensibilisation co-animée par le service transition énergétique et l'ASDER. La formation se déroule à la Maison des énergies. 54 éco-agents formés ces 5 dernières années.

Paroles de stagiaires

« Formation très importante pour les agents du Département qui se doit, en tant que collectivité, de donner l'exemple sur l'avenir de la planète. »

« Je conseillerais cette formation à l'intégralité des agents du Département et des élus. »

✿ Rouler en sécurité à vélo

En mai, le Département a de nouveau organisé une formation « roulez en sécurité en ville » à Chambéry. Cette formation a été dispensée par un animateur professionnel

C'est acquis !



spécialisé de l'agence écomobilité. Elle a notamment permis d'aborder les différentes règles de déplacement à vélo et le code de la route appliqué aux deux roues. Cette formation sera reconduite régulièrement afin de lever les craintes sur le déplacement à vélo en ville.

✿ Véhicules électriques

Afin de limiter les impacts de nos déplacements professionnels, de nouvelles Zoés ont été affectées au 1er trimestre 2022. La flotte de véhicules électriques est actuellement de 41 véhicules. 17 Peugeot 208 supplémentaires ont été commandées. D'autre part, une soixantaine de bornes de recharge sont installées sur le territoire.

✿ Télétravail, limiter nos déplacements

Le télétravail est un mode d'organisation qui répond aux enjeux de performance, de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement. Déployé dès janvier 2015 au Département, le bilan est très positif tant pour les collaborateurs, les managers et l'environnement.

Le télétravail n'a cessé de se développer au sein de toutes les directions, notamment suite au télétravail contraint pendant les confinements liés à la crise sanitaire. Aujourd'hui, revenu dans le cadre fixé initialement, il concerne environ 5 fois plus d'agents qu'avant la crise sanitaire (une

centaine avant 2020, 608 aujourd'hui). La procédure de demande est totalement dématérialisée. De plus, le Département permet à ses agents de télétravailler ponctuellement lors d'épisodes caniculaires, comme cela a été le cas durant l'été 2022 ou lors de pics de pollution afin de limiter les déplacements de son personnel.

✿ Les contrats départementaux : un investissement durable et un engagement sur l'avenir !

Les nouveaux contrats départementaux ont été signés officiellement, avec les 7 territoires de Savoie, cet automne 2022 après avoir été validés par l'Assemblée départementale en juin 2022. Cette nouvelle génération met l'accent sur le développement durable et l'adaptation au changement climatique avec une fiche action dédiée dans les 7 contrats. Il y a une volonté d'appréhender les dossiers notamment à la lumière des enjeux sociaux et environnementaux.

Ce dispositif est complémentaire aux nombreuses autres aides financières attribuées par le Département aux collectivités telles que le Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC), le plan vélo départemental, les appels à projets thématiques sur le tourisme, l'environnement, l'eau et l'assainissement ou encore le dispositif « Petites villes de demain en Savoie ».

Ainsi, depuis 2013, date à laquelle le Département a mis en place des critères plus ambitieux que la réglementation thermique en vigueur sur la rénovation des bâtiments financés dans le cadre du FDEC, puis des CTS, le Département a contribué

C'est acquis !



à la baisse des émissions de gaz à effet de serre pour 524 dossiers (dont 101 en 2021) à hauteur 47 000 tonnes équivalent CO₂, correspondant à une économie d'une année de chauffage de 47 000 appartements de 3 pièces.

Les contrats départementaux 2022-2028 en chiffres

50 M€ répartis entre les 7 territoires :
Grand Chambéry : 14,8 M€
Grand Lac : 7,7 M€
Arlysère : 7,4 M€
Maurienne : 6,2 M€
Avant-pays Savoyard : 4,7 M€
Cœur de Savoie : 4,7 M€
Tarentaise : 4,5 M€



Politique de gestion des déchets au sein de la collectivité

Dans le cadre du plan climat et du règlement général de la protection des données à caractère personnel (RGPD), le service transition énergétique a mis en place et gère un dispositif de tri des déchets administratifs.

L'organisation choisie inscrit la collectivité dans une gestion durable de ses déchets papiers : tri, recyclage et travail de personnes en situation de handicap. Le dispositif permet un tri spécifique et sécurisé du papier jugé confidentiel par les agents ainsi que l'organisation d'actions ponctuelles de désarchivage pour les

grosses quantités de papiers usagés (déménagement, classement de fin d'année ou estival).

Ce dispositif est complété par un service de collecte des consommables d'impression usagés des copieurs installés aujourd'hui dans la quasi-totalité des bâtiments administratifs. Ces déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) contiennent des éléments particulièrement dangereux et de nombreuses substances toxiques pour l'environnement ; après leur collecte spécifique, via les Ecobox, ils sont traités par les filières de recyclage et d'élimination adaptées.

Le bilan 2021 en quelques chiffres :

- ➔ 12 382 kg de papiers ont été triés par les agents, collectés par un acteur local (ESAT du Nivolet) et expédiés dans les usines françaises du groupe WEPA pour y être recyclés (consommations évitées : 16 tonnes de bois, 100 m³ d'eau et 7 000 kWh d'énergie)
- ➔ 12 010 kg de papiers ont ainsi été écartés des filières de mise en enfouissement ou d'incinération
- ➔ 9 711 kg de papiers de qualité pour impression ou hygiène ont été produits grâce au recyclage
- ➔ 619 heures de travail ont été dédiées à des personnes en situation de handicap
- ➔ 403 cartouches d'encre usagées ont été collectées (recycler 20 kg de cartouches permet d'économiser 17 kg de ressources naturelles non renouvelables)





2

Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

La Colombière et baie de Grésine



En 2022, d'importants travaux de protection de la RD991 contre les chutes de blocs provenant des falaises de la Colombière et de la baie de Grésine vont être menés sur la commune de Brison-Saint-Innocent. Ces travaux intègrent la présence d'une écologue, la formation du personnel de chantier et les mesures de réduction et de protection adéquates en raison des impacts environnementaux potentiels

sur la flore et la faune. La présence d'espèces protégées a été remarquée, comme par exemple certaines familles de chiroptère, notamment au niveau de la baie de Grésine. Un arrêté de dérogation à la protection des espèces protégées a été établi. Le planning des travaux a été ajusté aux périodes d'hivernage et de reproduction des espèces et de la flore.

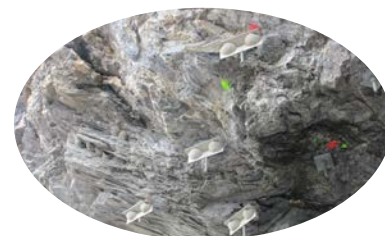


Pose de nichoirs pour les hirondelles de rocher



En 2021, la RD77 a été sécurisée contre le risque de chutes de blocs provenant de la falaise sus-jacente, avec la pose de grillages plaqués, sur l'accès à Montpascal. Des trous ont été réalisés au droit des nids existants et des nichoirs artificiels ont été posés sur les ancrages de placage.

Des observations faites entre temps montrent que les hirondelles utilisent leurs anciens nids mais aussi ces nichoirs artificiels.



Révision de la politique de gestion des risques naturels



Le Département s'appuie sur une politique de gestion des risques naturels élaborée au début des années 2000. L'organisation mise en place est rodée, pragmatique et acquise par tous, de l'agent de terrain à l'élu.

Le changement climatique, le bilan sur plusieurs années de suivi et d'entretien des ouvrages de protection, les évolutions techniques et réglementaires, et les retours sur une organisation mise en place depuis près de deux décennies amènent à réviser notre politique de gestion des risques naturels pour la

rendre plus conforme à nos besoins et plus en adéquation avec nos moyens. Notamment, les orientations proposées porteront entre autres sur le recours à des pratiques plus propres, plus pérennes (recours à l'utilisation de technique du génie végétal) à la priorisation de techniques simples (par exemple,

mur en enrochements plutôt que pirois clouées dès que cela est possible) et également à l'intégration du bilan carbone dans les élaborations de solutions de confortement ou de protection et ce, dès le rapport d'avant-projet jusque dans les appels d'offres.

Utilisation de matériaux recyclés en remblais allégés



Cette année, le Département réalise un chantier de confortement de la RD 71, sur la commune d'Ugine, au moyen de remblais allégés et drainants de type Misapor : granulats de verre cellulaire fabriqué à partir de 98 % de bouteilles de verre usagées et de 2 % d'activateur minéral.

Il s'agit d'un remblai minéral drainant, écologique (impact environnemental 4 à 5 fois inférieur à un remblai léger classique), durable, inerte, imputrescible et résistant au feu, très léger, stable dans le temps et non issu de la filière pétrolière.

Ce sera le 1^{er} chantier de ce type sur les routes départementales de Savoie. L'impact financier est toutefois non négligeable avec un surcoût de l'ordre de 30 % par rapport à un remblai allégé classique.

Étude stratégique pour la restauration des continuités écologiques impactées par le réseau routier départemental



Afin de limiter l'impact de ses infrastructures, le Département réalise une étude sur les enjeux présents sur ses routes lui permettant d'engager des actions concrètes. L'ensemble du territoire départemental est concerné.

Cette étude a pour objectifs de :

- identifier, caractériser et analyser les secteurs routiers à enjeux du point de vue des continuités écologiques terrestres,
- hiérarchiser les tronçons routiers à enjeux,
- définir un programme hiérarchisé d'actions de restauration écologique à mettre en œuvre par le gestionnaire routier en fonction de différents critères (gain écologique, faisabilité technique, coût).

Portée par le service espaces naturels et biodiversité, en lien avec le service entretien exploitation sécurité, l'étude est réalisée par le bureau d'étude Biotope.

Elle est découpée en 3 phases :

- analyse des données existantes afin de déterminer les tronçons à enjeux,
- analyse de terrain pour se rendre compte de l'existant,
- propositions d'intervention.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les acteurs locaux concernés (fédération départementale des chasseurs, France nature environnement, direction départementale des territoires, conservatoire des espaces naturels de Savoie). Au total, une dizaine de personnes a participé à la réalisation et au suivi de cette étude.

Le montant engagé par le Département pour réaliser cette étude est 38 950 € TTC.

Claire Rameaux,
technicienne
espaces
naturels et
biodiversité



« C'est bien de pouvoir mener ce type d'étude stratégique à l'échelle du département. Elle va permettre d'avoir une ligne conductrice pour les actions à mener en matière d'amélioration des continuités écologiques impactées par le réseau routier. Le Département va pouvoir passer d'actions ponctuelles à l'opportunité de réaliser un véritable programme de restauration des corridors biologiques. »



Etude départementale pour la gestion et la valorisation des boues d'assainissement : besoin d'une vision à l'échelle de la Savoie



Suite à un contexte de plus en plus contraignant sur la gestion des boues (crise sanitaire, contexte réglementaire, exigences agricoles), le Département a décidé, en collaboration avec les partenaires de la Mission d'Expertise et de Suivi des Epanchages (direction départementale des territoires, chambre d'agriculture, agence de l'eau et collectivités) de porter une étude sur la gestion et la valorisation des boues issues des stations d'épuration.

Le Département, au titre de son assistance technique à l'assainissement auprès des collectivités et dans le cadre de sa volonté d'assurer une certaine solidarité départementale, a souhaité être facilitateur d'une réflexion collective entre les collectivités et les partenaires institutionnels. Réel outil d'aide à la décision, cette étude se veut prospective et devrait permettre de partager des orientations pour une organisation nouvelle et durable de la gestion des boues : recherche de proximité, d'innovation, d'économie circulaire, de mutualisation. Le rendu de l'étude est prévu fin 2022.



Christophe Perret,
responsable
de l'unité
assainissement au service de l'eau

« Le Département a accompagné au plus près les collectivités dans la gestion de leurs boues pendant la crise sanitaire avec la recherche de solutions souvent locales et temporaires. L'idée de cette étude est d'aller plus loin et de partager avec elles les solutions qui pourraient être mises en œuvre demain pour une gestion plus durable de ces produits. »



C'est acquis !



✳ L'appel à projet « éducation à l'environnement »

En 2022, le Département poursuit son appel à projet Education à l'environnement. Depuis l'origine du dispositif, 44 établissements scolaires ont été soutenus financièrement pour la réalisation des 52 projets retenus. Certains collèges ont participé plusieurs fois à l'appel à projet.

Pour organiser leur projet, les établissements peuvent s'appuyer sur le catalogue des intervenants disponible sur le site internet du Département de la Savoie.

La 1^{ère} session 2022-2023 permettra de financer 10 projets dont 4 portés par des collèges pour un montant d'aides départementales de 9 940 €. Parmi les projets déposés : une sensibilisation aux enjeux de la préservation de la biodiversité à l'échelle locale, la biodiversité des forêts de Chambéry et des montagnes ou encore un projet autour des papillons.

Une seconde session devrait être programmée début décembre 2022.

✳ Poursuite de l'appel à projets "Eau"

Le dispositif d'appel à projets « Eau » doté d'1 million d'euros par an, répond à un réel besoin des collectivités visant la connaissance et l'adaptation de leurs services d'eau et d'assainissement aux conséquences du changement climatique.

✳ Harmonisation des pratiques de nettoyage plus respectueuses de l'environnement

Le déploiement des niveaux de service pour le nettoyage des collèges se poursuit. D'ici fin 2022, 16 nouveaux

collèges auront été accompagnés par un cabinet spécialisé en hygiène collective. Le déploiement s'achèvera à l'été 2023.

Au fur et à mesure des interventions du cabinet spécialisé dans les collèges, il est apparu indispensable de poursuivre dans la durée l'accompagnement au changement et la formation des nouveaux agents aux bonnes pratiques. C'est pourquoi un technicien qualité hygiène et propreté a rejoint la direction des collèges le 1^{er} septembre 2022. Son rôle sera d'assurer que les niveaux de service sont appliqués, que les méthodes de nettoyages écologiques sont bien respectées et que les organisations sont adaptées pour assurer un accueil satisfaisant des collégiens, tout en prenant soin de la santé des agents.

✳ L'observatoire savoyard de l'environnement

Créé en 1993 à l'initiative du Département, l'observatoire de l'environnement a quitté sa version papier en 2013 pour devenir un site internet ouvert au plus grand nombre.

Piloté par la direction de l'environnement, l'observatoire s'appuie sur de nombreux partenaires tels que le conservatoire des espaces naturels, ATMO Auvergne, Auvergne Rhône Alpes énergie et environnement, et l'agence alpine des territoires.

Après une restructuration complète en 2020, il présente des chiffres clés et



des éléments d'information pour les 6 principales thématiques de l'environnement : l'eau, la biodiversité, l'air, le climat, la transition énergétique et les déchets.

En 2021 et 2022, une série de quiz sous la forme de 3 volets sur la connaissance des ressources environnementales et les outils mis en œuvre pour les protéger a été réalisée et diffusée sur la page d'accueil du site. Elle a été relayée sur l'intranet, Savoie ou bien, Savoie.fr, les réseaux sociaux du Département et Savoie mag avec l'appui des services de communication interne et externe.

De nouveaux indicateurs sur la connaissance de l'environnement ont également été publiés :

- L'évolution de la colonisation du moustique tigre en Savoie,
- Le prix de l'eau en Savoie,
- L'évolution des glaciers,
- Le parc roulant,
- La mobilité douce.

Depuis mai 2022, en lien avec l'actualité sur la situation de sécheresse en Savoie, tous les 15 jours un bilan de l'état des ressources en eau a été publié sur la page d'accueil de l'observatoire.

✳ Lutte contre l'ambrosie

Le plan de gestion de lutte contre l'ambrosie a été mis en place pour la première année.

Les premières actions ont été mises en œuvre en 2022 sur les fronts de colonisation (porte de Maurienne et à Villard-sur-Doron) : arrachage, adaptation des périodes de fauchage et premier chantier de végétalisation d'accotement.



Ces actions vont se poursuivre les quatre années à venir sur le reste du territoire.

D'autre part, une 1^{ère} expérimentation de fauchage adaptée a été menée sur le territoire des deux lacs, particulièrement infesté par l'ambrosie.

✿ Passage d'amphibiens sur la RD 916 à Saint-Sulpice

Les infrastructures routières ont un impact fort sur le déplacement des espèces. Elles représentent pour une partie de la faune sauvage des obstacles dangereux difficilement franchissables.

Le site du marais de Charbonnière, sur la commune de Saint-Sulpice, est très fréquenté par les batraciens tels que grenouilles et tritons qui sont des espèces protégées. A la fin de l'hiver, ces espèces quittent les bois, leur site d'hivernage, pour aller pondre dans les mares.

Sur ce secteur, cela faisait plus de dix ans que l'association Patrimoine sauvage posait des filets et passait chaque matin récupérer les batraciens tombés dans des seaux, afin de leur faire traverser la route sans risque (10 772 animaux récupérés en 2020).

Les aménagements en cours, financés par l'Agence de l'eau et la Région Auvergne Rhône-Alpes, vont permettre de guider cette petite faune vers des traversées sous chaussée et ainsi leur éviter de se faire écraser.

Des travaux pour un petit coup de pouce à la biodiversité.



✿ Actions de sensibilisation du grand public

Le Département participe à deux opérations de sensibilisation à destination du grand public :

« La biodiversité au fil des saisons »

Cette action est menée en partenariat avec la communauté de communes de Cœur de Savoie et l'observatoire de la biodiversité. Le Département a financé en 2022 des sorties de découverte de la biodiversité locale sur les communes de Rotherens, La Table et Champlaurant. Ces événements ont été réalisés par les associations naturalistes savoyardes à destination du grand public.

« La fête de la Nature »

En 2022, le Département en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels Savoie a proposé une promenade découverte des champignons sur le site de la ferme Gigot, propriété du conservatoire du littoral, à Brison-Saint-Innocent. Cette balade était agrémentée de grandes photos de champignons qui sont restées sur site un peu plus d'un mois afin que tous les visiteurs puissent ensuite en profiter.



✿ Forêt fabuleuse

Le samedi 1^{er} octobre, le Département de la Savoie et l'ISETA (institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy) a animé une journée grand public pour découvrir les mystères de la forêt et de tous les métiers qui interviennent depuis la coupe des arbres jusqu'à la construction d'une maison en bois.

Des activités en forêt et des démon-

trations par des professionnels, du bûcheronnage jusqu'au sciage sur place du bois, ont eu lieu toute la journée pour répondre aux questions : Pourquoi cet arbre est coupé ? Pourquoi ce bois mort est conservé ? Comment le bûcheron s'y prend-il pour faire tomber l'arbre sans toucher ses voisins ? Comment le bois est extrait de la forêt ? Est-ce que je peux construire en bois ?

Cet événement est co-financé par l'Union Européenne. Il est organisé dans le cadre d'evoforest, projet interreg – alcotra (programme européen de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie) visant à renforcer le professionnalisme des opérateurs forestiers.



✿ SIGALE - Système d'information géoréférencé de l'aléa gravitaire

Face à la recrudescence d'événements naturels gravitaires sur le réseau routier, le Département de la Savoie a initié, depuis 2020, le développement d'un outil de prévision de ces aléas à l'aide des données météorologiques, des données de terrains et de la connaissance engrangée des phénomènes déjà observés.

Le projet SIGALE consiste à développer un outil de prévision de l'aléa gravitaire géo référencé, permettant de mettre en évidence les zones où les aléas gravitaires sont les plus probables en fonction des conditions hydrométéorologiques (prévisions et/ou mesures en direct).

Le développement de cet outil permettrait d'organiser le plus en amont

possible les interventions de maintenance, de mieux anticiper et préparer les interventions d'urgence et d'optimiser la gestion des impacts de ces aléas pour rétablir un niveau de circulation acceptable dans un délai raisonnable. Cet outil apporterait des bénéfices depuis l'échelon local des maisons techniques jusqu'à l'échelon départemental. Ce projet serait également transposable à d'autres territoires de la région désirent développer leur stratégie d'adaptation au changement climatique.

Ce projet est subventionné par la Région à travers son AMI Résilience. Il a été présenté aux journées aléas gravitaires de Montpellier en mai 2022.

✳ Stabilisation de talus par revégétalisation – Gratta Viva RD87a-Vépiér

Le talus du Vépiér, à l'amont de la RD87a à Tignes, posait des problèmes récurrents d'érosion entraînant des dépôts de matériaux sur la route ainsi que des coulées de neige en hiver, ce qui générait à la fois des problèmes d'exploitation et de sécurité des usagers. Compte tenu des particularités géomorphologiques de ce secteur et du souhait d'utiliser des techniques de génie végétal, la solution retenue consiste :

- à bloquer les mouvements de terrains en partie basse par des caissons en bois, lesquels servent de support à de la végétation rampante, l'enracinement de cette dernière prenant petit à petit le relais pour assurer de façon autonome la tenue du terrain,
- en partie haute, la hauteur du talus ne permettant pas d'utiliser la même technique, une géogrille a été installée pour bloquer l'éro-

sion, celle-ci servant de support à la végétation herbacée ainsi qu'à du bouturage de saule. En complément, des grumes assurent un rôle de stabilisation du manteau neigeux.

Ces travaux ont été réalisés en deux années, 2021 et 2022. Les premiers résultats ont pu être observés sur l'hiver passé, où l'on peut bien voir les différences entre la moitié du talus déjà traité, et celle à venir.

Il reste à réaliser cet automne les plantations de la deuxième partie, puis, dans les années à venir surveiller la bonne reprise de la végétation.



✳ Reboisement paravalanches

Depuis maintenant plus de 10 ans, le Département s'est tourné vers des techniques de stabilisation du manteau neigeux et des glissements superficiels par le biais du génie végétal. De nombreux chantiers sont réalisés chaque année. En moyenne, sur les 5 dernières années, entre 1000 à 1500 arbres ont été plantés chaque année.

Le principe est de reproduire les comportements naturels observés dans le milieu forestier : les arbres sont plantés en groupes (appelés collectifs) d'une quarantaine de petits plants d'une dizaine de cm de hauteur, les plants se protègent ainsi mutuellement pour permettre petit à petit aux plus résistants de prendre le dessus. Pour protéger les plants contre les effets de la reptation de la neige et stabiliser le

manteau neigeux en attendant que les arbres soient suffisamment grands pour prendre le relais, des trépieds en bois sont installés à l'amont de chaque collectif, et les plants sont installés sur des micro-banquettes horizontales, ce qui améliore par ailleurs la rétention d'eau.



PITEM Risk

Le projet s'achève : les images du suivi des risques naturels de 1860 aux années 1990 vont être mises à disposition. Ces données concernent les catastrophes naturelles, les ouvrages de prévention des risques ainsi que les aménagements agropastoraux et la surveillance des glaciers sur un siècle. Ces images et les données associées seront disponibles à la fin de cette année 2022 sur le site internet des Archives départementales dans une approche d'histoire des territoires et de connaissance sur le temps long.

Les images ont été livrées aux partenaires italiens qui gèrent le portail de mise en ligne des données relatives aux risques naturels de part et d'autre de la frontière, ainsi que le portail de la mémoire historique des catastrophes.



3

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Un moment pour nous



Après avoir constaté que les personnes participant au groupe ressources (bénéficiaires du revenu de solidarité active) venaient principalement pour se retrouver et échanger sur des thématiques ou problématiques communes, les travailleurs sociaux de la maison sociale d'Aix-les-Bains ont souhaité mettre en œuvre une action d'insertion.

L'action « Un moment pour nous » est une action collective permettant de :

- créer du lien social via des rencontres et des échanges autour d'une activité ou d'un thème défini par le groupe,
- accéder à la culture et à l'environnement par des sorties extérieures,
- travailler autour de thèmes pouvant être un frein pour le public accueilli (santé, alimentation).

Les publics destinataires sont des personnes accompagnées par les services de la maison sociale du bassin aixois mais également par des associations caritatives, le centre communal d'actions sociales et pôle emploi.

« Un moment pour nous » est animée par trois travailleurs sociaux : deux assistantes sociales exerçant en polyvalence de service et une référente

cohésion sociale.

Dans les perspectives, un 2^{ème} groupe démarre le 15 novembre pour répondre aux nombreuses demandes et un premier groupe se met en place le 10 novembre sur l'avant-pays savoyard en prenant en compte les particularités du milieu rural. De plus, quand une assistante sociale participe à l'animation, les usagers du centre social sont davantage mobilisés. En impliquant tous les centres sociaux, il y aura une mobilisation plus générale du public.

Chiffres clés

- Depuis septembre 2019, le groupe se réunit deux vendredis par mois.
- 18 personnes différentes fréquentent le groupe.
- De septembre 2021 à juillet 2022, 163 personnes ont été présentes lors des 20 rencontres.

Paroles d'usagers



« Le groupe nous sort de notre contexte familial, nous continuons à avoir des rapports sociaux et humains. »

« C'est compliqué pour moi de rester seule, j'ai besoin de voir les autres. »

« Le groupe nous aide à nous sentir moins seule, on sort, les animatrices sont disponibles. »



Réfléchir à l'action sociale du Département : 2^{nde} université sociale de Savoie



Le 16 juin dernier, en présence de Mme Brunet, Vice-Présidente déléguée à l'enfance, la jeunesse, la famille et aux relations internationales, et de M. Hervé Gaymard, Président du Conseil départemental, s'est tenue la seconde université sociale de Savoie.

L'université sociale a pour finalité de mieux réfléchir à l'action sociale du Département en sollicitant l'avis des personnes concernées et en les mobilisant pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Pour cette session, sept groupes ont été mobilisés, représentatifs des publics (enfants placés, personnes en situation de handicap, personnes âgées, publics vulnérables) et des territoires. Les formes de la restitution étaient libres : supports vidéo, diaporamas, dessins ou bien prises de paroles.

Cela a permis de mieux cerner les attentes des bénéficiaires concernés : lutte contre l'isolement, besoin de moyens supplémentaires, de transport, d'accompagnement dans les démarches administratives, nécessité de reconnaissance, et surtout envie de contact humain. En plus des formulations générales exprimées lors de l'université sociale, la problématique de la crise sanitaire a été abordée.

Les usagers ont remercié les travailleurs sociaux qui les accompagnent dans leur parcours de vie. Des travailleurs sociaux sénégalais sont également venus apporter leur regard tout au

long de la matinée organisée en lien avec Pays de Savoie Solidaire.

Paroles d'usagers



« Pendant le confinement, j'ai été très agréablement surprise de recevoir des appels téléphoniques (...) de savoir que des gens pensaient à moi. »

Partager les actions : un forum social pour les agents et les partenaires



Le Département a organisé le 30 juin, son premier forum social, à la ferme des Gabelins à Chamousset. Cette rencontre était proposée à mi-parcours de la mise en œuvre du Schéma social et médico-social unique qui vise à définir les grandes orientations du Département en termes de solidarité.

Ce forum social était une journée ouverte aux agents du pôle social et à tous ses partenaires. Son objectif était de mettre en lumière et de partager les actions, les réussites et les initiatives sociales innovantes en Savoie, sur tous les territoires et concernant l'ensemble des politiques sociales (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, cohésion sociale, personnes âgées et personnes handicapées). Concrètement, ce forum a permis aux participants (services, partenaires) d'exposer et de partager des expé-

riences sous la forme de stands. Parallèlement, cinq ateliers ont été proposés pour rythmer et animer l'événement, en collaboration avec Pays de Savoie Solidaire, autour des thématiques de la prévention, l'inclusion/ le vivre-ensemble, l'autonomie de vie/ l'accès aux droits, l'ouverture au monde et l'innovation sociale.

Des échanges informels se sont aussi tenus tout au long de la journée qui se voulait avant tout conviviale et festive.

Chiffres clés

- 5 ateliers thématiques
- 32 projets présentés par les agents, les partenaires ou les personnes concernées
- 400 participants présents toute la journée



Guide des démarches pour les jeunes



Le service enfance-jeunesse-famille de la maison sociale du bassin Aixois et la maison locale jeune d'Aix-les-Bains ont souhaité créer une dynamique de réseau autour des jeunes pour favoriser leur accompagnement.

L'objectif était de créer un document et un support dématérialisé regroupant tous les dispositifs qui existent pour

les jeunes concernant leurs accès aux droits sur le bassin Aixois. Ce guide est à destination des jeunes, des parents, des professionnels et des élus.

L'élaboration du « Guides de mes démarches » a débuté en septembre 2021, la finalisation et présentation du support ont eu lieu au forum social de juin 2022.



Faciliter l'accès au travail : le service public de l'insertion et de l'emploi



Le Département a signé cette année une convention avec l'État pour développer une mission d'appui à l'ouverture d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Derrière ce sigle, une mission de deux ans s'ouvre pour soutenir et développer le retour à l'emploi des publics les plus éloignés : bénéficiaires du revenu de solidarité active, familles monoparentales, jeunes accompagnés par les missions locales, personnes handicapées.

Issue du plan de lutte contre la pauvreté, et bien que notre département bénéficie d'un taux de chômage très bas, l'idée est de faciliter le retour à l'emploi de ces publics à travers trois axes :

- associer les personnes dès que possible à leurs parcours vers l'emploi,
- conforter et développer la coopération entre les acteurs pour simplifier et renforcer des parcours personnalisés vers l'emploi,
- contribuer à la circulation de l'information entre le niveau départe-

mental et les territoires, entre acteurs de l'économie, de l'insertion et du social.

Une équipe de quatre chargées de développement territorial est en cours d'installation dans les maisons sociales, pour une mise en place au plus près des acteurs concernés. Le Département va bénéficier d'un financement de 500 000 € sur 2 ans afin de constituer cette équipe. Le service public de l'insertion devra être opérationnel fin 2024.

La collaboration avec tous les partenaires est recherchée pour adapter au mieux les parcours des personnes. L'équipe SPIE en Savoie va pouvoir s'appuyer sur une dynamique nationale puisque la mission est déployée dans 79 départements.

De plus, un laboratoire d'idées permettra de s'inspirer et éventuellement faire évoluer les pratiques de chacun

au sein de la concertation des acteurs. Pour faciliter ces évolutions, l'État investit sur le volet numérique et le Département s'associe à cette démarche en recrutant un chef de projet informatique emploi insertion.



Des équipes mobiles



En 2021, 452 renforts et remplacements ont été effectués représentant un montant très conséquent de 4,5 millions d'euros de masse salariale.

Pour autant, malgré les moyens humains et financiers consacrés, les services n'y trouvent pas satisfaction :

- les recrutements qui sont souvent à effectuer en urgence, mobilisent, voire désorganisent, les équipes du service recrutement de la DRH,
- les profils attendus sont parfois en tension, ce qui rend les recherches complexes, surtout quand les délais sont courts du fait de l'urgence,
- les agents ainsi recrutés sur des durées courtes peuvent être relativement peu opérationnels et ne pas répondre immédiatement aux besoins des directions concernées.

L'analyse des recrutements des remplacements de ces trois dernières années montre que plus de la moitié d'entre eux ont concerné des missions d'entretien des collèges, et, dans une moindre mesure mais avec des pourcentages significatifs les domaines de la restauration collective des collèges, de l'accompagnement social des usagers et de l'appui administratif et comptable.

Aussi des équipes mobiles vont être mises en place dans ces secteurs. Ainsi, ont été créés 28 postes d'adjoint technique à temps complet, 2 postes d'agent de maîtrise, 5 postes d'assistant socio-éducatif territorial à temps complet, 1 poste

de puéricultrice à temps complet et 6 postes de rédacteur territorial à temps complet. La montée en charge sera progressive en fonction des besoins des services concernés.

La mise en place des équipes mobiles se fait à coût constant car le coût du remplacement de ces postes sera déduit de l'enveloppe allouée aux renforts et remplacements pour abonder celle des agents permanents.

Chiffres clés

- 6 équipes mobiles
- 42 postes

CitésLab, dispositif d'accompagnement renforcé à l'initiative et à l'esprit d'entreprendre



Cette action permet un retour à l'emploi et un accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le dispositif est destiné à favoriser l'initiative et la création d'entreprise des personnes en voie d'exclusion grâce à des actions de sensibilisation et d'amorçage de projets. L'objectif est de diffuser, auprès de ces personnes qui ne font pas spontanément de démarches auprès des réseaux existants, une culture de l'initiative et de l'entrepreneuriat afin d'encourager les initiatives et la redynamisation de ce public à partir d'un projet.

L'objectif de cette opération est d'amener la personne à conduire un projet professionnel construit dans le cadre d'un accompagnement global.

Dès l'émergence de l'idée, Citéslab accompagne le créateur sur toutes les étapes de son projet, jusqu'au développement de l'entreprise.

L'action s'adresse aux personnes ayant des difficultés à accéder à une insertion professionnelle et pour laquelle une mobilisation pour encourager l'initiative et la création d'entreprise peut représenter une chance d'insertion.

Il s'agit prioritairement des personnes issues des quartiers Politique de la Ville, notamment les jeunes très largement issus de la diversité, et présentant des difficultés d'insertion et/ou en situation de précarité.

CitésLab^{CL}
Révélateur de Talents

Chiffres clés

Pour les deux actions, depuis 2015 pour Grand Lac et depuis 2017 pour Grand Chambéry :

- 363 023,95 € de crédits européens FSE gérés directement par le Département
- 778 personnes accompagnées

Garantir les droits des enfants : contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance



La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance a pour objectif de garantir les droits des enfants : droits à la santé, à l'éducation, à la sécurité affective, à l'autonomie après 18 ans. Elle vise aussi à leur donner la parole et à mieux prendre en considération leurs avis et ce qu'ils vivent.

Le Département de la Savoie s'est engagé dans cette stratégie via la signature avec l'Etat d'un contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE) pour deux ans (2021/2023). La première année de mise en œuvre a permis d'amorcer le démarrage de nombreuses actions inscrites dans les 24 fiches du contrat afin de renforcer ses missions de prévention, d'accompagnement et de protection des enfants.

Le Département a notamment pu recruter des personnels complémentaires (contrats de projet) pour consolider les actions en protection maternelle et infantile (bilans de san-

té en maternelle, visites à domicile, accompagnement parental), acquérir du matériel médical (mallettes de tests visuels et auditifs), monter des projets sur les territoires pour renforcer le lien avec les usagers (lieu ressources handicap, maison des familles, interventions de professionnels, actions diverses), engager des formations ou encore développer des actions novatrices en matière de parrainage et à destination des mineurs non accompagnés (aide à l'autonomie).

L'Etat a déployé 1 096 000 € via ce contrat.

L'année 2 du CDPPE va voir la poursuite de la mise en œuvre de ces actions.

Trois nouvelles fiches action ont été ajoutées au contrat initial : lutte contre la prostitution des mineurs, émancipation par l'insertion et par l'emploi via une plateforme dédiée, et développement des points écoutes jeunes.



**stratégie nationale
de prévention
et de protection
de l'enfance
2020-2022**

Développement durable et accessibilité des services : l'apport du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public



L'accès des services au public (démarche administrative, emploi, logement) est un facteur fondamental du bien vivre sur les territoires, notamment au sein des espaces ruraux et/ou de montagne. En effet, un développement durable des territoires nécessite de penser la présence et l'accès des services au public afin de limiter les déplacements et d'être accessible à tous.

Pour ce faire, le Département et la Préfecture de la Savoie animent et pilotent depuis 2018 une dynamique départementale : le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) visant à la fois à mailler le territoire en lieux d'accueil de proximité (France Services notamment) et à aider les savoyards, notamment les plus éloignés du numérique, à bénéficier de la dé-

matérialisation en étant accompagnés par des médiateurs numériques.

Si le schéma n'est pas prescriptif ou opposable, il a permis depuis 2018 de créer des passerelles entre les nombreux acteurs autour des services au public, de coordonner et susciter diverses initiatives locales, de mettre en œuvre une politique de soutien du Département (appel à projets pour les France services et lieux de médiations

numériques) et d'échanger entre les acteurs des services au public sur ce sujet essentiel pour nombre de nos concitoyens.

L'articulation entre la proximité « physique » des services au public et le développement des accès dématérialisés constitue une réponse aux enjeux de développement durable des territoires.

C'est acquis !



✳ Accueils d'apprentis et emplois d'été

Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes (moins de 25 ans) est aujourd'hui une réalité dans la politique de ressources humaines du Département, qui a contractualisé 93 mensualités durant l'été.

Le Département accueille également 50 apprentis dont 32 nouveaux en cette rentrée 2022. Afin de faciliter leur intégration dans la collectivité, une journée d'accueil leur a été dédiée le 18 octobre : ateliers d'échanges, visite du château, rencontre avec Nathalie Fontaine, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et moyens généraux et Nathalie Schmitt, vice-présidente déléguée jeunesse et collèges.

✳ Les infrastructures à très haut débit

1/ Fixe (fibre optique)

En tant que porteur du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), le Département de la Savoie a lancé un appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL). La société Savoie connectée a pris l'engagement de déployer la fibre optique sur les 243 communes de la zone AMEL, situées principalement en zones rurales et de montagne. Les 42 autres communes savoyardes, situées en zone urbaine, sont prises en charge par Orange au travers des communautés d'agglomération de Grand Chambéry, Grand Lac et la ville d'Albertville.

Au regard des difficultés et des retards constatés dans le déploiement des infrastructures, le Département a décidé de saisir l'Autorité de régulation des

communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) dans le cadre d'une procédure dédiée, pour s'assurer de la mobilisation des moyens par l'opérateur pour respecter les engagements pris.

C'est dans ce cadre que l'ARCEP a estimé justifié de mettre en demeure l'opérateur de respecter son obligation de rendre raccordable au plus tard le 15 novembre 2022, au moins 76 000 locaux, au 1^{er} août 2023, 50 % des locaux et au 1^{er} août 2024, 100 % des locaux, soit 255 000 prises.

Le taux de raccordement à la fibre optique atteint aujourd'hui 39 % des locaux savoyards, toutes zones confondues. Au détail, près de 130 000 sur les 150 000 sont raccordables sur la zone urbaine et 29 000 sur le total de 255 000 sur la zone AMEL.

2/ Mobile (technologie 4G)

Parallèlement, le Département a pour objectif d'attirer les opérateurs sur des territoires à faible rentabilité économique, mais dont les besoins en couverture mobile sont importants. Ainsi, en lien avec la Préfecture, il accompagne la mise en œuvre du dispositif mobile 4G permettant le traitement des zones blanches identifiées avec les établissements publics de coopération intercommunale.

Une soixantaine de zones avec de l'habitat permanent ou des enjeux touristiques pourront alors être traitées à l'échelle du programme d'ici 2024. A ce jour, ce sont 17 sites mis en service sur les 60 actuellement en phase opérationnelle pour apporter un service 4G multi opérateurs.

✳ Inclusion numérique : le déploiement du pass numérique

La pandémie a accentué la place du numérique dans la vie courante ainsi que les difficultés, voire le risque d'exclusion et de non recours aux droits pour les plus éloignés de ce nouveau mode de faire.

Ce contexte a également confirmé l'opportunité de déployer plusieurs dispositifs pour accompagner les personnes en situation de vulnérabilité et la nécessité d'une certaine souplesse dans leur mise en œuvre.

S'il a été possible grâce aux professionnels d'activer certains leviers d'adaptation pour déployer le pass numérique, le cadre juridique a été une contrainte. Déployer le pass numérique en Savoie était une action moderne, innovante, répondant à une réalité sociétale. Séduisante sur le principe, elle a objectivement été moins fédératrice et opérante que prévu. Une leçon à retenir ? Accompagner l'innovation bénéficiant à la population par une simplification et l'inscription de la possibilité d'adaptation.



✳ Accueil de proximité

Plusieurs dispositifs contribuent à l'accueil de proximité et à son inconditionnalité. Chacun étant complémentaire des autres par les services proposés et les compétences exercées. Ce sont notamment :

- les services sociaux du Département répartis dans 7 maisons sociales et 30 centres sociaux

- les services au public des administrations/organismes publics
- les France services

Le schéma unique social et médico-social et le schéma départemental d'amélioration de l'accès des services au public complètent les dispositions réglementaires pour adapter l'organisation des réponses aux réalités populationnelles et territoriales de la Savoie. Au-delà de la création du service « appui à l'accueil de l'action sociale de proximité » qui travaille à la structuration, « l'amélioration de la visibilité de l'offre » est un des objectifs. L'une des actions retenues est de travailler sur l'interconnaissance des acteurs.

Une récente enquête auprès des professionnels confirme la nécessité de construire et de consolider les interactions et les outils « partenaires ».

✿ Prévention des expulsions par la mise en œuvre du Fonds de Solidarité Logement

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) est un dispositif d'aides financières à l'accès et au maintien dans le logement (paiement du loyer et/ou des charges d'énergie ou d'eau) mais aussi de mesures d'accompagnement pour les ménages en difficulté. Suite à une étude sociologique approfondie sur la performance du FSL dans la prévention des expulsions locatives, il s'avère que pour 2/3 des ménages en procédure d'expulsion locative, l'aide du FSL au paiement de la dette de loyer permet l'arrêt de la procédure d'expulsion.

2021 : plus de 1 600 ménages bénéficiaires d'une aide du FSL sur le Bassin Chambérien

Budget global : 500 000 €

✿ Mise en œuvre du schéma unique social et médico-social

Souhaitant donner la priorité à un accompagnement global des savoyards, le Département a adopté le 24 janvier 2020 son schéma départemental unique rassemblant l'ensemble des politiques sociales et médico-sociales, dont il a la compétence, dans 33 fiches action.

De façon générale, on constate un engagement fort des services et des partenaires dans la mise en œuvre du schéma, en dépit de la crise sanitaire qui a pu freiner des projets. L'ensemble des actions en cours permettent de se rapprocher des objectifs fixés, en contribuant notamment à l'épanouissement des personnes et au renforcement des liens sociaux.



✿ Déploiement des France services

Le déploiement des France services (FS) s'accélère en Savoie : 24 labellisées en mars 2022 et 29 en janvier 2023. L'Etat a recruté un coordonnateur afin d'accompagner les porteurs dans la montée en charge des FS, d'identifier les besoins des équipes et d'harmoniser les pratiques. Ce poste (0,5 ETP)

est porté par l'association « Adrets » depuis mars 2022.

Pour mieux comprendre l'impact de ce déploiement, les professionnels des centres sociaux du Département ont été interrogés au printemps 2022. 3 points ont été observés : connaissance du dispositif des FS, relations de travail, impact sur la relation « usagers ».

Les réponses, représentatives des territoires et des métiers mettent en évidence : de bonnes relations entre les centres sociaux départementaux et les FS, le passage par les FS simplifie le parcours « usager ».

Ces constats ont permis d'organiser le 17 octobre 2022 un 1^{er} webinar de présentation des FS par la coordinatrice à destination des centres sociaux et d'associer le pôle social à la 1^{ère} journée départementale du 22 septembre 2022. Ces 2 rencontres ont conforté les résultats observés dans l'enquête et permis d'identifier les leviers et points de fragilité sur lesquels travailler pour consolider les acquis.

✿ Comités d'actions culturelles

La Savoie compte 14 comités d'actions culturelles (CAC) répartis sur cinq territoires. Ils regroupent des opérateurs culturels, éducatifs, sanitaires, sociaux et médico-sociaux sur un même bassin de vie. Développés sur la base du volontariat, ils coordonnent et développent chaque année des projets culturels communs favorisant la rencontre avec l'art. Les projets portés ont pour but de créer du lien social en mixant les publics, de favoriser l'expression et l'estime de soi, d'améliorer la qualité de vie et de susciter l'envie de participer, créer, découvrir.

En 2022, le CAC de Val-Gelon a rassemblé les habitants du territoire (résidents des Ehpad et de la résidence autonomie, écoliers, collégiens, habitants des communes du canton, élèves de l'EEA, usagers de la médiathèque) autour de la culture d'Amérique du Sud avec le projet « Mélo Latino ». Au programme : des ateliers batucada et capoeira, des spectacles de danse, des concerts et des expositions et même un repas partagé mêlant les mets savoyards aux plats d'Amérique du Sud.



✱ Le dispositif « Artistes au collège »

Ce dispositif permet aux collégiens de rencontrer un artiste, découvrir et pratiquer l'art sous toutes ses formes. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à un univers artistique et d'aiguiser leur esprit critique.

Durant l'année scolaire 2021-2022, des projets ont été menés dans 22 collèges. Zoom sur 3 d'entre eux :

- Le collectif de photo journalistes « Les ouvriers de l'image » a monté un projet photo et vidéo avec 6 classes de 4^{ème} du collège de Jules Ferry de Chambéry autour des métiers et ressources locales du quartier du Faubourg Montmélian.
- La compagnie *Comme tes pieds* a sensibilisé 3 classes de 6^{ème} du collège de Moûtiers autour de l'identité/du genre par le prisme de la

danse et des chaussures. Le projet s'est finalisé par le collectage de chaussures pour Emmaüs.

- La compagnie Abesha a sensibilisé 6 classes de 6^{ème} du collège de Grésy-sur-Aix sur la question des origines. Récit poignant de Samuel qui joue et raconte son douloureux périple depuis l'Erythrée.

✱ En route vers un nouveau plan départemental unique de développement artistique et culturel

La direction du développement artistique et culturel se fait accompagner en 2022 par un cabinet externe qui a pour mission, en préalable à l'écriture du nouveau plan départemental unique de développement artistique et culturel, d'établir le diagnostic du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques et de mener une concertation dans les territoires..

L'objectif de ce plan est de couvrir les cinq champs interdépendants d'intervention du Département en matière de spectacle vivant : l'enseignement, la pratique, l'éducation, la création et la diffusion.

Ce plan permettra de questionner et de redéfinir les outils et dispositifs existants dans le cadre d'une politique culturelle départementale renouvelée, au profit de tous les savoyards, dans une logique de circuits courts culturels :

- considérer la population non plus simplement comme spectatrice de la culture, mais aussi comme actrice,
- repenser l'action culturelle départementale en direction des terri-

toires pour mieux répondre aux besoins et enjeux diversifiés,

- renforcer l'interdépendance des champs d'actions et mieux remettre les savoyards au cœur de l'action de la collectivité.





Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Accompagner les jeunes dans leur bien-être psychique



Dans le cadre des suivis proposés par la mission locale jeunes (MLJ), mais également dans le cadre des commissions du fonds d'aide aux jeunes, il a été constaté une dégradation de la santé psychique des jeunes et l'absence de réponse locale et abordable à ces états de mal-être. Ce constat a été renforcé par la crise sanitaire.

La MLJ et la maison sociale de Maurienne ont monté un projet destiné à accompagner psychologiquement les jeunes identifiés et volontaires en proposant des temps d'écoute au sein de la MLJ, des séances de psychologie en libéral et des actions collectives.

La finalité de cette action est de soutenir le jeune entre 16 et 25 ans dans sa recherche de solutions susceptibles de l'aider à maintenir une dynamique, à garder le cap, et, pour certains, à se reconstruire.

Le projet a été monté en un temps record du fait de l'excellente qualité du partenariat entre la MLJ et la maison sociale de Maurienne et grâce à la reconnaissance de l'utilité d'une telle action par l'agence régional de la santé. Grâce à un co-financement du Département et de l'agence régionale de santé, il est possible de proposer deux à trois séances de psychologie libérale par jeune, ainsi que des actions collectives.

Les soucis de mobilité ne devant pas être un frein, 8 psychologues en exercice sur le territoire de Maurienne ont répondu positivement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la MLJ. Ainsi, l'ensemble du territoire de Maurienne, de Aiton à Bonneval-sur-Arc, est couvert : quel que soit son

lieu d'habitation, le jeune trouvera une réponse en psychologie libérale à proximité de son domicile.

Cette action, démarrée en juin 2021 et poursuivie en 2022, devrait être reconduite en 2023.



Chiffres clés

De juin à fin décembre 2021 (soit durant 7 mois) :

- 81 jeunes ont bénéficié d'un temps d'écoute réalisé par une conseillère mission locale formée à l'écoute.
- 18 jeunes ont été mis en relation avec un psychologue.
- 29 séances psychologiques libérales facturées.

Budget 2021 : 24 690€

Alice Lhuissier,

cheffe du service cohésion sociale - action sociale de proximité



« Cette action permet à des jeunes d'accéder aux soins psychiques sans que le coût soit un frein. Quand on ne bénéficie que d'une allocation garantie jeunes ou contrat engagement jeunes, il n'est pas aisé de dépenser 60 euros pour une consultation alors que se loger et s'alimenter n'est déjà pas simple. Pourtant, le bien-être psychique est une clé de l'insertion sociale et professionnelle. »

Appréhender différemment le handicap « Regardez-moi dans les yeux »



La maison sociale du bassin aixois avait choisi le thème du handicap pour sa rentrée. Une action portée par l'association des paralysés de France (APF) a été mise à l'honneur au travers d'une exposition photo accueillie au sein des murs de la maison sociale sur tout le mois de septembre : « Regardez-moi dans les yeux ».

Les équipes des services d'accueil de jour et du foyer d'accueil médicalisé de l'APF ont travaillé avec l'association « la main qui parle » dans le cadre d'une action culturelle sur le regard. Usagers et professionnels ont bénéficié de temps d'ateliers, de co-construction et de partage, aboutissant à la réalisation d'une pièce de théâtre. Les acteurs associatifs du territoire ont été mis à contribution, notamment pour la construction des décors et des costumes mais aussi dans le soutien technique vidéos et photos (photo club du Bourget et université Savoie Mont Blanc).



La journée de territoire, le 20 septembre 2022, s'est inscrite dans la continuité. Les équipes ont découvert le sentier adapté des Marais d'Albens, et s'essayer au matériel handisport mis à disposition par l'APF, coachées par deux membres de l'association

(éducateur handisport et bénévole). Au-delà de la grande convivialité et des nombreux fous rires, cette sortie a permis d'appréhender différemment le handicap.

Après un déjeuner au restaurant de l'APEI, la journée s'est terminée par des présentations diverses et notamment celle d'un nouvel équipement sur le territoire : une micro-crèche inclusive. Le projet porté par l'APEI va permettre l'inclusion d'enfants en situation de handicap mais aussi l'accès à la formation et à l'emploi de personnels reconnus travailleurs handicapés.

Améliorer l'image de soi pour les seniors « Rencontres »



L'équipe « personne âgée-personne handicapée » de la maison sociale du bassin chambérien a réalisé une exposition photographique de dix portraits de personnes âgées vivant à domicile avec un artiste : Malou pictures. Cette exposition met en lumière ceux et celles qui ont rencontré des parcours singuliers, partageant à travers ces photos une histoire, une passion, un objet fétiche.

Les objectifs de cette action étaient l'amélioration de l'image de soi, la valorisation de la confiance en soi et de l'estime de soi, le renforcement de la relation avec le proche aidant. Outre un effet positif sur l'image de soi pour les seniors qui ont participé, ce projet a permis aux travailleurs médico-sociaux de la maison sociale de travailler en transversalité avec le service culture, afin de montrer une autre facette de leur métier qui est la rencontre et l'écoute, au-delà

de la délivrance d'une prestation. Concrètement, après avoir trouvé l'artiste et défini précisément le projet, il a fallu organiser les visites à domicile communes avec l'artiste, les référentes PA-PH et la psychologue, puis sélectionner les photos, et enfin réaliser un travail de rédaction des textes qui accompagnent l'exposition.

Ces portraits ont été exposés lors du forum « bien vieillir » du 13 octobre à Chambéry, manifestation pour les

Chiffres clés

- 10 portraits de seniors réalisés
- 400 visiteurs au forum : 355 seniors/aidants et 45 professionnels
- 135 exposants (dont 14 agents de l'équipe qui ont aidé à l'organisation)

Budget 2022 : 4 300 €

séniors du territoire durant la semaine bleue. Conférences, ateliers, stands d'informations, spectacle et exposition photos ont ponctué cette journée. L'exposition pourra ensuite être prêtée à des partenaires externes ou à des services internes du Département pour un public plus large. Cet automne, elle sera installée dans une résidence séniors La Villa Sully à Chambéry.

Abdelhafid,
personne âgée participant



« J'ai été sollicité par ma référente sociale pour être de l'aventure. En fait, je me suis fait remarquer par le chapeau que je porte depuis mes 60 ans et qui ne me quitte plus. J'en ai cinq différents qui m'accompagnent par tous les temps ! Le photographe est venu chez moi me rencontrer et découvrir mon univers. »

Expérimenter une écoute spécifique pour les aidants de proches atteints de maladie neurodégénérative



Depuis janvier 2022, une expérimentation d'un entretien en binôme référente PA-PH-CLIC/aidant ressource avec un usager aidant ou couple aidé/aidant, est en cours dans le cadre des permanences du centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) ouvertes au public à la maison sociale d'Albertville-Ugine.

Les objectifs sont de partager une expérience vécue, avoir accès à une écoute en dehors de tout dispositif professionnel, amorcer une réflexion par le biais d'un aidant ressource en miroir de sa propre expérience.

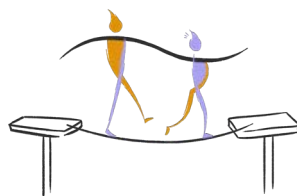
Cette action a été réalisée avec l'équipe spécialisée Alzheimer à domicile, France Alzheimer, le centre hospitalier Albertville-Môutiers consultation mémoire, quatre aidants ressource bénévoles, et l'accueil de jour thérapeutique du centre intercommunal d'action sociale.

Ce groupe travaille sur les 39 communes d'Arlysière depuis 6 ans, et plusieurs actions ont été réalisées :

- conférence de sensibilisation des aidants,

- pièce de théâtre tout public sur la place et rôle de l'aidant,
- édition d'un guide territorial aux aidants,
- dispositif de reprise de diagnostic.

Les résultats : mobilisation de tous les partenaires tous les 3 mois depuis 6 ans dans une dynamique partenariale de proximité et une inscription de l'action à la filière gérontologique de Tarentaise.



Chiffres clés

- 80 aidants participants à la conférence
- 220 personnes au théâtre
- 15 personnes accompagnées en entretien reprise de diagnostic
- 3 aidants accompagnés en entretien de pair-aidance

Développer la confiance en soi par le biais d'expérimentations artistiques



Le projet « créative toi » s'est déroulé sur le territoire de Montmélian, à travers 32 séances, réparties sur une année. Ce projet était destiné à des bénéficiaires du revenu de solidarité active ou des personnes en insertion professionnelle éloignées de l'emploi.

L'objectif, travaillé de manière transversale, reposait sur la confiance en soi et l'estime de soi. La thématique a été abordée par le biais d'expérimentations artistiques et créatives : ateliers d'arts plastiques, d'esthétique, de mouvement, de danse et de théâtre, le tout accompagné d'une équipe réunissant des professionnelles dans chaque discipline.

Ces interventions étaient articulées autour de 3 axes :

Une dizaine de séances sur le travail « de moi à moi » : les fonctionnements internes, les émotions, les savoir-faire, les compétences.

Un second temps « moi et mon corps » : interventions esthétiques (auto massage) et « mouvement & danse », mais aussi un travail sur les 5 sens.

Un troisième temps « moi et les autres » : interventions théâtre, mais aussi des petits jeux et temps créatifs sur la relation à l'autre, et un travail commun de bilan.

La maison sociale de Montmélian souhaite profiter de cette dynamique de groupe pour proposer une continuité à ce projet. La suite serait axée sur des séances d'arts plastiques et de théâtre. L'objectif est de proposer de nouvelles séances au groupe existant et d'inclure d'autres personnes à cette action. L'idée serait d'utiliser le théâtre forum et le théâtre d'improvisation avec l'envie d'organiser une petite représentation publique ou de réaliser un film avec des décors réalisés par les participants.

Développer la créativité des jeunes



Depuis 2019, dans la continuité de Ref'enfant, Ref'Ado permet à des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance de se mobiliser autour d'une thématique commune. Après l'environnement, c'est la musique, et plus précisément la découverte de la pratique instrumentale, qui a été choisie en 2020 grâce à un partenariat avec la Cité des Arts.

Suspendu en raison de la crise sanitaire, le projet a été relancé en septembre 2021.

Une dizaine d'adolescents, de 12 à 17 ans, se retrouvent un mercredi après-midi par mois et une semaine sur chaque période de vacances scolaire. Ce projet s'inscrit dans la durée, à moyen terme, avec à la clé, une représentation dans un premier temps à destination de leur famille et lieu d'accueil et dans un deuxième temps, si possible, au conservatoire.

Il nécessite de ce fait un engagement conséquent.

Ce projet est une manière d'inscrire les jeunes dans une dynamique collective, une démarche d'ouverture culturelle. Il a pour objectif de permettre la valorisation de l'estime de soi des jeunes, mais aussi de travailler les notions d'engagement, de partage, de tolérance, de négociation et de compromis. et d'ouverture culturelle. C'est aussi l'opportunité de favoriser leur socialisation et de leur permettre

de découvrir la pratique instrumentale de manière ludique.



Créer du lien grâce au chant « Sa voix qui chante »



Une chorale pour rompre la solitude et retrouver la confiance en soi, c'est ce que propose le centre social de Moûtiers à ses usagers.

Sous l'impulsion de la direction du développement artistique et culturel (DDAC), une convention a été signée en mai 2019 entre le Département et l'école de musique de Moûtiers pour qu'une intervenante anime, au sein même de l'école, deux séances par mois pour les personnes repérées par les travailleurs sociaux.

La chorale existe depuis mai 2019, après une interruption en raison du contexte sanitaire, les séances ont repris en septembre 2021 de manière régulière. La chorale porte le nom « Sa voix qui chante ».

Cette année, les rencontres se sont déroulées dans un cadre convivial.

La professeure a participé à l'installation d'un climat rassurant et sécurisant qui a aidé à la cohésion du groupe et à l'assiduité des participants. Un lien chaleureux s'est créé avec les participants.

Le projet a permis à douze usagers de fréquenter un lieu dont ils n'auraient

jamais, pour certains, pensé un jour franchir les portes.

En parallèle, un autre projet a été co-construit avec l'Ecole des Arts : intégrer le spectacle de fin d'année en partenariat avec le groupe Ampytrio, et donc chanter avec d'autres chanteurs et être accompagnés par des élèves instrumentistes de l'école des arts. Le spectacle a eu lieu les 18 et 19 juin 2022 à Moûtiers.

L'estime de soi et la confiance sont valorisées à travers ces séances et ces différents projets. Les choristes expriment la joie d'y participer et pendant un moment d'oublier leur quotidien.

Les assistantes sociales référentes de l'action chorale sont en lien régulier avec leurs collègues de la maison sociale pour communiquer sur l'action et les inviter à orienter de nouvelles personnes. Certaines collègues sont venues participer à une séance pour découvrir la chorale.

En 2022/23, l'action collective se poursuit. La mise en place des projets en lien avec d'autres structures du territoire se poursuivra également.

Dominique Vannier,
puéricultrice et
Elise Gerbert,
assistante sociale

« Notre volonté est de réunir des personnes isolées, comme des jeunes mamans face à un baby blues, des aidants, des personnes en rupture sociale, autour de la construction d'un projet musical dans l'écoute et la bienveillance. »



Soutenir la parentalité



Parent'aise est un dispositif d'accompagnement des jeunes parents lancé début 2020 et entrant dans le plan national de lutte contre la pauvreté. Face au constat que les naissances génèrent parfois une grande détresse psychologique des mamans, il s'avérait nécessaire de mieux outiller les professionnels de la petite enfance. Parent'aise : pour un soutien rapide des jeunes mamans.

En lien avec l'association d'aide en milieu rural, les parents en besoin ont été ciblés. Deux techniciens de l'intervention sociale et familiale travaillent de manière très rapprochée quand un besoin se présente. 20% du temps de la psychologue du territoire est consacré au dispositif et pris en charge par le plan national de pauvreté. Pour un accompagnement adapté, trois tranches d'âges ont été définies : 0-2 ans, pour la question de l'attachement, 2-4 ans sur un plan relationnel, 4-6 ans sur la socialisation de manière plus large.

Si le rythme a été ralenti à cause de la crise sanitaire, le dispositif est maintenant bien connu de l'ensemble

des travailleurs sociaux de la maison sociale.

Depuis le démarrage en 2020, 28 familles ont déjà été accompagnées et ont obtenu leur carnet de famille donnant des clefs pour suivre l'évolution de l'enfant. Ce dispositif a vocation à se pérenniser dans le temps.



Stéphane Vercruysse,
directeur de la maison sociale de
Tarentaise

« Sur le territoire de la Tarentaise, les infrastructures pédiatriques et psychologiques sont moins importantes qu'ailleurs. Si la maman a besoin de s'entretenir avec un psychologue, un puériculteur, un médecin, elle doit pouvoir avoir une réponse rapide. »

Evaluer la politique jeunesse de manière participative



Grâce à la mobilisation de plus de 350 acteurs à travers huit groupes témoins, la politique jeunesse départementale a été renouvelée en mars 2022. L'enjeu principal est de considérer tous les jeunes savoyards de 0 à 25 ans et de leur garantir les meilleures conditions d'éducation, d'épanouissement et d'émancipation.

Les 5 objectifs validés :

1

Accompagner et protéger tous les jeunes savoyards en s'adaptant à leur diversité et aux spécificités de leurs trajectoires.

2

Soutenir les territoires pour la mise en œuvre des politiques « jeunesse » locales par un lien privilégié et contractuel.

3

Affirmer une transversalité en coordonnant l'accompagnement global de tous les jeunes par le Département.

4

Animer la dynamique partenariale par la mise en synergie des acteurs locaux et départementaux et contribuer au développement de leurs compétences.

5

Valoriser l'innovation sur tous les territoires et le développement local en milieu rural.

Les 3 orientations retenues :

- 1 Favoriser toutes les initiatives permettant aux jeunes de s'épanouir :
 - en étant égaux face à l'accès à leurs droits, à l'éducation, aux loisirs, et à la culture,
 - en étant experts et co-auteurs de leurs pratiques,
 - en étant en bonne santé physique, psychique et sociale.
- 2 Développer la citoyenneté des jeunes dans un département ouvert à tous, résilient et durable :
 - des jeunes informés, conscients et ouverts sur les enjeux du monde,
 - des jeunes préparés aux enjeux du vivre ensemble et co-
- 3 Développer la citoyenneté des jeunes dans un département ouvert à tous, résilient et durable
 - des jeunes informés, conscients et ouverts sur les enjeux du monde,
 - des jeunes préparés aux enjeux du vivre ensemble et co-auteurs du changement (égalité, discriminations, justice),
 - des citoyens engagés dans les actions et instances jeunesse.

Cette nouvelle politique jeunesse prend en compte les objectifs de développement durable tels énoncés par l'ONU en 2015. Les actions jeunesse portées sur l'ensemble des territoires seront donc en lien avec les 17 ODD et pourront faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation sur la durée du contrat.

On campe cet été



Porté par la maison sociale d'Albertville-Ugine et l'association Les Etoiles d'Hestia, le projet a consisté à proposer aux familles d'expérimenter un temps de loisir et dans un rythme différent du quotidien.

L'objectif de ce projet est de tendre au renforcement des liens familiaux et de rompre l'isolement en créant également des liens avec d'autres personnes hors de leur réseau habituel. Pour cela, il est important de penser ce projet dans un cadre dépaysant mais peu éloigné géographiquement afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement si nécessaire. Les familles pourront partir une semaine dans un camping pour un coût accessible.

Pour les professionnels engagés dans ce projet, il s'agit de proposer à la fois un accompagnement individualisé afin de répondre au mieux aux préoccupations de chaque famille et à la fois de les impliquer dans une démarche collective.

Les résultats attendus sont la concrétisation d'un départ en vacances sur une semaine, le partage d'une expérience familiale nouvelle, et d'accompagner les familles vers d'avantage d'autonomie.

Les familles bénéficiaires de cette action :

- les familles qui ne sont jamais parties en vacances ou qui n'ont pas effectué de séjour depuis de nombreuses années,
- les familles subissant une précarité économique,
- les familles isolées, ou en difficultés sociales, affectives,
- les familles pour lesquelles ce projet répond à un support dans un travail éducatif déjà engagé (mesure éducative administrative ou judiciaire,

suivi social de proximité (prévention), de protection maternelle infantile).

Cet été 2022, 5 familles ont pu bénéficier d'un départ en vacances d'une semaine.

Le projet est reconduit pour l'année 2023 !



Lutter contre les violences conjugales et intra familiales



Dans l'avant-pays savoyard, le réseau « Santé Vulnérabilité » réunit les partenaires sociaux, médicaux, médico-sociaux, élus, bénévoles qui interviennent sur la thématique de la santé au sens large et des vulnérabilités.

En 2020, une dynamique autour des questions de violences conjugales et intra-familiales est lancée, le contexte de la crise sanitaire et du confinement ayant rendu ces phénomènes plus nombreux ou plus critiques. La maison sociale de l'avant-pays savoyard, accompagnée de l'association Respect et de la maison des réseaux de santé, a copiloté cette démarche avec la déléguée aux droits des femmes.

Le travail de dynamique partenariale sur le territoire s'est découpé en trois phases :

- une première phase dont l'objectif est l'interconnaissance des acteurs intervenant sur le sujet des violences conjugales. Trois visioconférences ont donc été organisées sur le premier semestre 2021 (« santé », « accompagnement social » et « aide aux victimes et intervention judiciaire ». Elles ont été suivies en distanciel par une vingtaine de partenaires, issus du réseau santé vulnérabilité.
- une seconde phase a été le démarrage en septembre 2021 d'un

groupe restreint d'acteurs issus du terrain, intervenant autour des situations de violences conjugales. L'objectif de ce groupe est de repérer concrètement, à partir de cas pratiques rendus anonymes, ce qui peut manquer ou être amélioré dans les collaborations et de proposer des outils ou des solutions. Un annuaire des partenaires qui peuvent être mobilisés a ainsi été remis à jour et complété.

- une troisième phase a été celle de la formation conjointe avec une journée le 18 novembre dispensée par l'Association Issue de secours – RIALTO SOS Femmes 38, à la Maison du Lac d'Aiguebelette. Cette formation a été financée par la déléguée aux droits des femmes et était ouverte à tous les partenaires intéressés sur le sujet et ayant une intervention sur le territoire de l'avant-pays savoyard.

Cette troisième phase avait comme objectif de mieux comprendre les processus en place et d'approfondir les connaissances sur les effets des violences et les traumatismes

engendrés mais aussi d'initier une culture commune entre les différents acteurs de terrain, base nécessaire pour un travail collaboratif de qualité. 21 professionnels et bénévoles ont participé à cette journée.

En 2022, la dynamique est belle et bien lancée après une année très riche en échanges et en interconnaissances sur le territoire. Le groupe de travail « opérationnel » sur les violences conjugales se poursuit avec l'objectif d'une rencontre trimestrielle.

Un projet de développement des solutions de mise à l'abri est en réflexion avec la Sasson. Un temps à destination des partenaires, dont les professionnels de santé en libéral, et des élus sera certainement proposé dans l'année pour permettre à chacun de mieux connaître le sujet et de savoir quoi faire et qui interpellier selon les situations.



Porter les valeurs de l'olympisme : « Terre de Jeux 2024 »



En tant que dernier département olympique, la Savoie se devait d'être labélisée « Terre de Jeux 2024 » ; label mit en place par le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (COJOP) dans le but de développer la pratique d'une activité physique régulière et les valeurs de l'olympisme.

Dans ce cadre, le service sports et jeunesse s'est engagé dans ce label afin de le faire vivre avec une coloration savoyarde. Pour cela, les partenaires du réseau sportif départemental ont été mobilisés et plusieurs actions développées : donner accès à certains

équipements sportifs savoyards, rencontrer des sportifs de haut niveau, découvrir une nouvelle pratique. Le label « Terre de Jeux 2024 » est limité dans le temps mais l'objectif est de rendre pérennes ces dynamiques.

Chiffres clés

- 500 jeunes
- 1000 scolaires
- 500 agents du Département ont participé à différentes initiatives sportives organisées par le Département et les différents labélisés savoyards

Développer la participation usager



Le schéma unique social et médico-social 2019-2024 inscrit la participation des usagers à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques parmi les principaux objectifs novateurs.

Pour aborder cette question corrélée aux nouvelles attentes de la population et à la nécessité de revisiter le « contrat social », un groupe associant plusieurs directions du Département a fait un 1er état des lieux transversal puis ciblé son observation et travaillé des préconisations sur l'action sociale. L'intercommission aux dynamiques durables de mars 2022 a accueilli favorablement ces travaux et a préconisé plusieurs actions :

- agir simultanément au plan départemental (transversalité) et territorial (micro-actions)

- envisager un appui extérieur pour structurer la mise en œuvre de cet axe

D'ores et déjà, on peut souligner les actions mises en œuvre :

- au plan départemental : Université Sociale avec l'appui de Pays de Savoie Solidaires,
- au plan territorial : par maison sociale, au moins une action avec les usagers ou la population au sens large (maison sociale d'Albertville-Ugine : situations de fragilité des personnes âgées, maison sociale de Maurienne : travail pièce de

théâtre ; maison sociale bassin chambérien : atelier « accès aux droits et difficultés rencontrées »).

Déployer l'habitat inclusif, une réponse territoriale innovante pour les personnes âgées et handicapées



Souhaitant élargir l'offre des réponses pour les personnes âgées et handicapées, le Département s'est engagé aux côtés de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour soutenir le déploiement d'habitats inclusifs sur la Savoie.

Avec l'appui de l'Agence alpine des territoires, un état des lieux des initiatives et des besoins des territoires a permis d'identifier les projets susceptibles d'émarger à la 1ère programmation « booster » pour 2023/2029. A la demande de la conférence des financeurs, les services ont rencontré tous les porteurs afin d'affiner leur projet au regard du cahier

des charges (idée force : un « chez soi » adapté où le vivre ensemble est le maître mot avec une participation à la vie partagée choisie) et du souhait d'un déploiement territorial harmonieux, accessible financièrement et tourné vers la vie citoyenne et l'inclusion sociale.

Ainsi, 14 projets répartis sur le département ont été retenus. D'ici 2026, ils accueilleront 113 habitants (52 personnes âgées + 61 personnes handicapées) et bénéficieront d'un forfait annuel « aide à la vie partagée » déterminé en fonction du degré d'intensité du projet de vie partagée. Le service travaille actuellement à une cartographie interactive qui permettra à chaque maison sociale d'ici la fin

de l'année/début 2023 de visualiser directement et en détail les projets de son territoire.



Améliorer l'accessibilité par « des collections adaptées »



Dans le cadre du dispositif « Des collections adaptées », Savoie-biblio développe un fonds spécifique pour publics empêchés et éloignés de la lecture et ainsi améliore l'accessibilité de ses collections par le biais d'un projet dédié. Il se décline en plusieurs axes :

- augmenter et diversifier l'offre documentaire par l'acquisition de collections adaptées en plus grand nombre : livres en grands caractères et textes lus mais aussi livres tactiles et en braille, DVD en audiodescription et/ou sous-titrés, livres adaptés aux dyslexiques, livres avec des termes en Langue des signes française,
- proposer des outils de médiation (Espace de découverte de collections adaptées; dossier thématique en ligne),
- accompagner le projet par une offre de formation spécifique; développer des partenariats avec les services départementaux en

charge des personnes âgées, handicapées, et d'autres institutions médico-sociales, en lien avec les bibliothèques du réseau de Savoie-biblio.

Les objectifs poursuivis sont :

- favoriser l'accès au livre et à la lecture des personnes en situation de handicap,
- impulser des actions dans les bibliothèques pour développer l'accessibilité et sensibiliser le grand public ,
- initier un partenariat entre Savoie-biblio, les services départementaux et la maison départementale des personnes handicapées,
- renforcer l'accessibilité des services et des collections numériques adaptées en bibliothèque pour les publics âgés et en situation de handicap dans le cadre de la labellisation bibliothèque numérique de référence .

L'espace itinérant de découverte livré en 2020 en deux exemplaires a été emprunté par trois bibliothèques de Savoie : Challes-les-Eaux (2021), Saint-Julien-Mont-Denis (2021), La Motte-Servolex (2022).

Ainsi, les publics de ces bibliothèques ont pu accéder aux collections et ressources numériques proposées grâce à la médiation mise en place par les professionnels et bénévoles. Ceux-ci ont bénéficié, en amont de la mise en place de cette médiation, d'une formation prise en charge par Savoie-biblio.

En complément de ce dispositif, Savoie-biblio a acquis deux lots d'une trentaine de documents qui pourront être empruntés tout au long de l'année par les lieux de lecture partenaires.



C'est acquis !



✿ Savoie en scènes

Le dispositif Savoie en scènes a été renforcé avec une augmentation des crédits des aides à la diffusion des spectacles des équipes artistiques savoyardes. Il s'agit de privilégier les programmations de proximité, avec des aides renforcées pour les publics ne pouvant pas ou peu se déplacer dans les salles et festivals (structures petite enfance, handicap, EHPAD).

✿ Exposition Mines de montagnes

Au cours de l'été 2022, en complément de la visite guidée de 15 h, du parcours famille, du jeu de société Maîtres des mines et du spectacle Sous la Surface, sept matinées famille ont permis d'accueillir enfants et adultes au cours de visites très privilégiées de l'exposition, en dehors des heures d'ouverture au public.

Un très large public composé de touristes français et étrangers mais aussi de nombreux locaux a été accueilli cet été. Sur les trois étés, l'exposition a accueilli plus de 62 000 visiteurs.

De plus, la conservation départementale du patrimoine est particulièrement soucieuse du recyclage de ses expositions et le met en place de manière concrète. Cette année, rien n'a été jeté ! Outre les bâches, une grande partie du mobilier et des maquettes conçues pour l'exposition ont été donnés à des structures muséales afin que le public puisse continuer à en profiter sur le territoire.

Comme chaque année, le reste du mobilier sera repeint par les agents du Département et réutilisé pour la prochaine exposition. Certains éléments sont ainsi réutilisés depuis 2013.

✿ Le portail des patrimoines de Savoie

Nouveauté en 2022, la rubrique Curiosités a été alimentée par des articles attirant l'attention des internautes sur des éléments insoupçonnés du patrimoine savoyard. Les articles Patrimoine disparu ont quant à eux mis en lumière des sites victimes de l'évolution de nos sociétés, des guerres, du temps (une église sur la place Saint-Léger de Chambéry ?, le palais disparu d'Aiton). Des articles sur les chantiers en cours comme celui de la Sainte-Chapelle du château des ducs de Savoie ou du Musée Savoisien ont également enrichi le site.

Entre le 1^{er} janvier et le 8 octobre 2022 le site a connu une fréquentation moyenne de 860 visites par mois avec des pics aux mois d'août et septembre à 1 300 et 1 173 visites.

Cette fréquentation est en hausse par rapport à 2021. Les nombreuses demandes reçues via les formulaires de contact du site témoignent également de l'usage du site par les internautes.

✿ Opération Premières Pages

Dans le cadre de la 12^e édition de Premières Pages, près de 4 100 familles ayant vu naître un enfant en 2021, ont été invitées à retirer un album cadeau auprès de l'une des 235 structures partenaires (bibliothèques et structures petite enfance). Avec l'album "L'ours tendre" de Jean-Michel Billioud, illustré par Marguerite Courtieu et paru aux éditions Albin Michel Jeunesse,

cette édition est placée sous le signe de la tendresse.

Premières Pages est une opération nationale initiée par le Ministère de la culture. En Savoie, elle est organisée par Savoie-biblio en lien étroit avec la direction du développement culturel et en partenariat avec la caisse d'allocations familiales de la Savoie et la mutualité sociale agricole Alpes du Nord.

Cette année une formation a été organisée : deux journées de Lutherie sauvage avec Laurent Kraif : comment réutiliser des objets du quotidien (élastique, bidon de lait, capsule métallique) pour fabriquer et faire sonner des instruments de musique.



✿ La fragilité questionne, le CLIC apporte des réponses

Le CLIC de la maison sociale Albertville-Ugine poursuit son travail partenarial autour du repérage de la fragilité chez les personnes âgées de 60 ans et plus. En 2022, plusieurs actions ont eu lieu :

- l'accès à la formation de neuf aides à domicile issues de cinq services du territoire,
- la finalisation du cahier de prévention, qui permet d'évaluer ses points de fragilités en mesurant régulièrement sa mobilité, son lien social, son alimentation/nutrition, sa mémoire/santé,

- une journée le 5 mai 2022 de sensibilisation du public avec des ateliers participatifs et une conférence du gérontologue Pr Gonthier,
- le lancement d'une expérimentation dont les usagers sont les premiers acteurs : trente seniors utilisent le cahier de prévention depuis le 5 mai 2022 jusqu'au 31 janvier 2023.

Au terme de cette période, un bilan sera dressé en termes d'usage et d'impact du cahier de prévention sur la personne âgée ainsi que sur la posture des professionnels vers une pratique intégrée de la prévention dans une approche médico-sociale de santé publique.

L'année 2023 sera dédiée au déploiement de cet outil de prévention auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, avec une mission « sentinelle ».

Le repérage des fragilités est un élément essentiel de la prévention et semble devenir une préoccupation à tous les niveaux. La maison sociale Albertville-Ugine ouvre donc la voie avec ce projet pour les personnes âgées mais qui pourrait, à terme, devenir transversal et départemental.

✿ DuoDay

L'objectif est d'accueillir, pendant une journée, des personnes en situation de handicap au Département, en duo avec des agents volontaires. Cette année, le DuoDay a eu lieu le 17 novembre 2022.

Au regard de cette action nationale, le Département est donc exemplaire et permet de sensibiliser les managers et l'ensemble des agents de la collectivité à la diversité des situations de handicap au travail mais aussi de découvrir de nouveaux talents.

Cette action est également fédératrice pour les territoires, permettant la rencontre entre des personnes suivies par différents services de l'emploi et/ou médico-sociaux et d'autres services du Département.

✿ La semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées

Durant la semaine du 14 au 20 novembre 2022, des actions ont été proposées afin de communiquer sur le handicap au travail et de permettre de réduire les stéréotypes existants à ce sujet. La thématique choisie cette année : le handicap psychique, participons à lever les tabous.

Cette action permet d'être exemplaire et innovant en proposant des actions de sensibilisation originales et cohérentes, sur les sites et sur l'intranet du Département.

✿ Art et handicap

Dans le cadre du dispositif national « Une réponse accompagnée pour tous », la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le Département de la Savoie et leurs partenaires s'associent pour un projet mêlant art et handicap, avec la complicité de la plasticienne Maria Landgraf.

Depuis 2 ans, l'artiste fédère des personnes en situation en handicap physique ou psychique pour créer une œuvre d'art collective témoignant de leur expérience. Cette œuvre itinérante voyagera en Savoie pour sensibiliser au handicap.

Une trentaine de volontaires se sont impliqués dans le projet, soit à titre

individuel, soit via leur structure d'accueil. D'octobre 2021 à septembre 2022, Maria Landgraf a animé trois cycles d'ateliers, collectifs ou individuels et trois temps forts. Les participants ont noué connaissance avec l'artiste, ils ont expérimenté différentes formes artistiques et découvert des expositions proposées par la Cité des Arts. Pour son dernier cycle d'ateliers, la plasticienne s'est installée en résidence au cœur même de la MDPH, sur un lieu de passage, pour finaliser avec chaque participant leur réalisation individuelle et travailler sur l'œuvre collective.



✿ Foire de Savoie

La 94^e édition de la foire de Savoie s'est tenue du 9 au 19 septembre sur le site de Savoieexpo à Chambéry et le Département en était une nouvelle fois un partenaire privilégié.

En cette année sportive, à l'approche des épreuves des championnats du monde de ski alpin à Courchevel et Méribel, mais aussi de parapente de distance en Cœur de Savoie, la collectivité était présente sur deux espaces. Sur son stand intérieur, le visiteur pouvait découvrir les différentes actions du Département (soutien aux équipements, aux activités physiques et sportives dans les collèges, aux événements, aux comités départementaux et clubs, ou encore aux athlètes

de haut niveau) et, grâce aux simulateurs de ski dernière génération, de bobsleigh en réalité virtuelle, vivre des sensations inédites. A noter aussi la présence du comité handisport qui permettait de tester le handbike, avec toujours en simulation, les derniers mètres du sommet du Cormet de Roselend à gravir.

En extérieur, démonstrations, initiations et défis se sont succédés sur un terrain de sport gonflable de 100 m². Grâce à plusieurs clubs et comités sportifs, le public pouvait découvrir des activités et pratiques parfois insolites.

Sur l'ensemble du site, un parcours d'orientation était proposé par le comité départemental de course d'orientation.

Après onze jours d'ouverture non-stop, le bilan est bon pour cette édition. 80 000 visiteurs (+ 25 % par rapport à 2021) sont venus sur la Foire cette année. Si le stand du Département a connu une belle fréquentation et un franc succès, c'est aussi grâce à la mobilisation des 23 agents des différents services et pôles qui ont assuré une présence sur toute la durée de la foire, animant les espaces, renseignant les visiteurs, orientant vers le quiz sur le thème du sport.



✿ L'appel à projets « respiration jeunesse »

L'opération « Respiration jeunesse » faisait partie du volet jeunesse du plan Covid. Elle s'adresse aux jeunes via les structures qui les accueillent sur les territoires.

Face au succès de l'édition 2021, l'initiative a été reconduite en 2022. Elle reposait sur les mêmes bases (« Les jeunes savoyards veulent faire des activités », « Les jeunes savoyards veulent s'évader », « Les jeunes savoyards veulent travailler ») et à nouveau plus de 1 300 jeunes ont pu encore bénéficier de cette opération de la manière suivante :

- 77 activités différentes,
- 36 séjours qui représentent environ 1 000 nuitées,
- 18 chantiers.

✿ Plans sports

Les plans sports, qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020 et 2021, ont pu retrouver des conditions de mise en œuvre acceptables. Si le plan montagne, proposé aux élèves de 6^{ème}, ne cesse de battre des records de fréquentation (33 collèges inscrits, 20 refuges participants et 3 600 élèves concernés), les autres plans rencontrent aussi de nouveau une belle fréquentation.

Ainsi, le plan ski jeunes alpin a pu être réalisé durant l'hiver 2022 même si l'obligation du pass sanitaire pour utiliser les remontées mécaniques n'a pas facilité sa mise en œuvre. Les activités nordiques continuent à progresser en plus de la pratique du ski de fond. De nombreux collèges proposent des cycles EPS de randonnées hivernales en

raquettes à neige, permettant ainsi aux élèves de découvrir les territoires de montagne de manière différentes.

Le plan nautique revient à une fréquentation d'avant crise, boostée par l'action « rame en 5^{ème} » exemplaire en termes d'environnement puisque l'activité se déplace au sein des collèges, économisant ainsi le déplacement de milliers d'élèves.

✿ Du sport au Foyer départemental de l'enfance

Après l'initiation au roller, réalisée par le service sport et jeunesse durant le confinement de 2020, le relais a été fait par le comité départemental UFOLEP pour diversifier les activités sportives du foyer de l'enfance. Afin de sécuriser les financements de cette action, elle a été intégrée à la convention d'objectifs prioritaires de l'olympiade 2021/2024 avec ce comité : de quoi assurer la pérennité.

Le projet se densifie au fil du temps avec des séances programmées chaque semaine durant l'année scolaire mais aussi la mise en place de mini-stages durant les vacances scolaires. Par exemple, des séances sportives à l'académie de handball ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, et la découverte des activités nautiques sur le lac d'Aiguebelette durant l'été.

✿ La Carte clés collège

Clés collège est une carte délivrée par le conseil départemental à chaque enfant scolarisé dans un collège de Savoie. Elle est valable pendant les quatre années de scolarité au collège,

et permet de bénéficier d'offres promotionnelles, de tarifs préférentiels ou autres avantages proposés par les partenaires de la carte (ski alpin ou nordique, randonnée, cinéma, musées et sites patrimoniaux, événements culturels et sportifs). Des offres qui sont bien sûr appelées à évoluer tout au long de l'année.

Depuis 2020 la distribution de la carte clés a évolué. Aujourd'hui, le jeune en fait lui-même la demande sur la plateforme dédiée et a le choix entre une carte physique ou numérique utilisable sur smartphone.

A la rentrée scolaire 2021-2022, 2 059 cartes ont été distribuées. Une réflexion sur l'évolution de cette carte est en cours.

✳ Poursuite de l'appel à projets « randonnées »

L'objectif est d'améliorer l'offre de randonnées pour assurer le besoin en activités extérieures et en bien-être des habitants et des touristes, notamment avec la petite promenade accessible à tous.

L'appel à projet est un outil qui permet l'accompagnement technique et financier d'une quarantaine de projets d'aménagement d'infrastructures de promenade et randonnée, à l'échelle territoriale ou locale. Citons l'exemple de l'aménagement de la promenade de découverte du télégraphe Chappe du Mollard Fleury, qui permet de valoriser un site patrimonial et historique atypique en Haute-Maurienne, sur la commune de Val-Cenis.

Les subventions votées en 2022 s'élèvent à 357 681 € pour quatre dossiers. Une deuxième programmation est prévue en fin d'année 2022.



✳ Poursuite de l'appel à projets « activités de pleine nature »

L'appel à projets « activités de pleine nature » permet l'accompagnement d'une dizaine de projets de développement ou d'amélioration de sites de pratique d'activités de pleine nature.

Dans le cadre des travaux de la commission départementale des espaces sites et itinéraires, chaque projet doit prendre en compte les enjeux environnementaux, pastoraux, multi-activités. Cette démarche vise à concilier ces enjeux et les usages de l'espace afin de garantir des projets pérennes et vertueux.

Les dix parcours de pêche emblématiques de Savoie, le site nordique des Menuires, les projets de création d'espaces orientation sur le pays d'Albertville et des Belleville, le développement d'un réseau de parcours de trail sur le Pays du Lac d'Aiguebelette ont notamment bénéficié de cette démarche cette année.





Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Un abattoir de proximité qui répond à la démarche « circuits-courts »



En 2009, sous la volonté politique du conseil départemental de la Savoie et de la communauté d'agglomération grand Chambéry, le syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry (SMAC) a construit un nouvel outil d'abattage dédié aux professionnels de la viande et aux éleveurs afin d'offrir une viande de qualité aux consommateurs du territoire chambérien.

Cet abattoir est polyvalent en multi-espèces (essentiellement porc et bovin, et ponctuellement ovine) d'une capacité annuelle de 2 600 tonnes à 3 000 tonnes, avec une dominante bovine.

Il comprend également un atelier de découpe, un local de transformation, un local de conditionnement et une salle de formation dédiée à la maison familiale rurale du Fontanil à Saint-Alban-Leysse pour les futurs bouchers.

Les approvisionnements en bovins et porcs proviennent de la région Auvergne Rhône Alpes, et majoritairement de Savoie. La clientèle est exclusivement locale avec une très forte implantation en Savoie.

En 2020, avec la crise sanitaire liée au COVID, l'abattoir a connu une activité

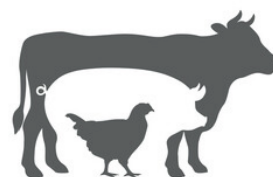
accrue dans le cadre du développement des circuits courts, qui témoigne de l'utilité du service public de proximité.

Le fonctionnement de l'abattoir est en cohérence avec le développement de la démarche « circuits-courts » portée par le Département, en lien avec les partenaires, dont Grand Chambéry. Une démarche de valorisation des co-produits est également menée au sein de la structure afin de limiter au maximum leur impact environnemental.

Chaque année une cotisation financière de 633 333 € est allouée par les membres du SMAC à raison de 475 000 € par le Département et 158 333 € par Grand Chambéry afin

d'assurer notamment de nouveaux investissements.

En 2021, l'abattoir a également obtenu une intervention financière de 40 % soit une subvention de 826 804 € au titre du plan France Relance, les investissements envisagés portent sur l'amélioration des conditions de travail du personnel, le bien-être animal et la sécurité sanitaire.



La démarche « De la terre à l'assiette » se concrétise



Après sa reconnaissance comme « projet alimentaire territorial » (PAT) par l'Etat en 2021, la démarche initiée par le Département se concrétise à travers les premières actions.

En lien avec le territoire d'Arlysère, une expérimentation pour l'approvisionnement local d'établissements de restauration collective a permis de tirer des enseignements sur les contraintes et organisations à mettre en œuvre pour construire des réponses pérennes auprès des établissements scolaires. Le nécessaire développement des productions déficitaires a amené un travail important sur la mise en place d'une foncière qui rassemblerait collectivité et monde agricole. Les échanges sur ce délicat sujet du foncier ont débuté

et doivent maintenant se poursuivre pour déboucher sur un outil facilitant les installations agricoles sur les productions déficitaires et notamment les légumes, fruits et céréales.

Par ailleurs, la Savoie étant un territoire de production fromagère, il est apparu intéressant de mesurer concrètement les potentialités de la filière viande et notamment les possibilités autour du steak haché à partir des vaches dites « de réforme ».

Enfin, afin d'apporter une réponse concrète aux besoins des porteurs de

projets, le Département a proposé, puis confirmé au sein de ses nouveaux contrats départementaux, le soutien financier sur la période 2022-28 aux porteurs d'initiatives dans le domaine de l'alimentation et des circuits courts. En final, sur chacun des territoires de Savoie, les projets visant ce développement des circuits courts et une alimentation de meilleure qualité pourront être soutenus par le Département.

Soutenir et pérenniser une restauration durable, respectueuse de l'environnement et ancrée sur nos territoires



En 2021, en moyenne, 18 % des produits servis dans les collèges savoyards sont issus des circuits courts et 18 % sont issus de l'agriculture biologique.

Pour les collèges desservis par l'Atelier culinaire départemental, 31 % des produits servis sont issus des circuits courts et 51 % des produits servis sont sous signe de qualité (label Rouge, IGP, AOP) dont 30 % issus de l'agriculture biologique.

Pour renforcer ces objectifs, le Département s'engage notamment à contribuer au développement des circuits courts sur le département au travers du projet « de la Terre à l'Assiette », conduit en lien avec les territoires savoyards et la chambre d'agriculture.



Label Ecocert

L'atelier culinaire départemental et ses onze restaurants satellites sont labellisés Ecocert « En cuisine » depuis le 10 novembre 2020.

« En cuisine », est un label français dédié à la restauration collective, pour une restauration plus bio, plus locale, plus saine et plus durable et délivré par Ecocert, organisme de certification indépendant. L'ACD est la seule cuisine centrale savoyarde à disposer de ce label.



Les 3 niveaux de labellisation

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
+ bio 10% de bio et 10 complémentaires par repas	30% de bio et 10 complémentaires par repas	50% de bio et 10 complémentaires par repas
+ local Au moins 1 compartiment sur 40 g de la fourchette à la fourchette par repas	Au moins 4 compartiments sur 40 g de la fourchette à la fourchette par repas	Au moins 10 compartiments sur 40 g de la fourchette à la fourchette par repas
+ sain Des menus clairs et équilibrés Pas d'OGM Des produits naturels	• Formation des cuisiniers • Des compléments de fruits et légumes de saison	• Des menus équilibrés et variés • Des compléments de fruits et légumes de saison
+ durable Recyclage et tri sélectif	• Lutte anti-gaspillage • Tri sélectif des déchets • Tri sélectif des déchets	• Eco-développement et réduction • Tri sélectif des déchets • Tri sélectif des déchets

www.labelenecuisine.com

Une charte pour une restauration saine, de qualité et durable

La charte départementale est le résultat d'une démarche participative menée depuis janvier 2020 auprès des acteurs de la restauration scolaire (chefs d'établissements, adjoints gestionnaires, chefs et équipes de cuisine, professionnels de santé de l'Éducation nationale), dans le cadre d'un groupe de travail restauration et hébergement, piloté par la direction des collèges.

Elle a pour objectif de définir un cadre d'engagements réciproques entre le Département et les collèges publics de Savoie, pour le développement d'une politique volontariste et ambitieuse de restauration scolaire.

Les engagements portés par la charte s'inscrivent dans la durée, dans le cadre d'une démarche progressive et pérenne.

Cette charte s'articule autour des cinq axes stratégiques suivants :

- Axe 1 – Santé : proposer une alimentation bénéfique à la santé des adolescents en garantissant des repas sains, équilibrés et favoriser l'accès à ce service de façon équitable pour tous les collégiens de Savoie.
- Axe 2 – Restauration durable : soutenir et pérenniser une restauration durable, respectueuse de l'environnement et ancrée sur les territoires savoyards.
- Axe 3 – Sécurité alimentaire : garantir l'hygiène et la sécurité alimentaire des repas.
- Axe 4 – Éducation à l'alimentation : encourager et accompagner les actions d'éducation à l'alimentation et au goût auprès des adolescents.
- Axe 5 – Accueil et environnement du repas : créer un accueil et un environnement de qualité favorable à la prise de repas.

Des indicateurs vont être mis en place afin d'assurer le suivi de la mise en place de la Charte départementale dans chaque collège.



Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire



La lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts. Cette démarche permet d'améliorer la qualité des repas proposés aux collégiens (produits locaux, de saison et bio) grâce aux économies réalisées.

Mise en place par le Département depuis 2014, la lutte contre le gaspillage se concrétise par l'équipement des collèges en matériel (table de tri sélectif et de pesée) et par la formation des agents départementaux intervenant en restauration.

En 2021-2022, cette démarche est complétée par :

- la réalisation d'une campagne de pesée des déchets alimentaires dans les collèges desservis par l'atelier culinaire départemental : le poids moyen des déchets alimentaires des convives lors de la dernière campagne était de 108 g (il est de 110 g en moyenne dans les établissements scolaires en France, source Ademe, sept 2020)
- suite aux deux dernières campagnes de pesées, un plan d'action a été mis en place afin de poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire : proposition d'un service individualisé pour les

usagers, travail sur l'ajustement des commandes, communication auprès des convives, séminaire d'échange et journée d'immersion des responsables de cuisine satellites à l'atelier culinaire départemental.

- la mise en place d'une convention de dons alimentaires entre le Département et des associations d'aide alimentaire depuis fin 2020 : les repas produits par l'atelier culinaire départemental et non consommés par les élèves sont donnés à des associations caritatives, telles que la cantine sa-voyarde ou la banque alimentaire.
- un séminaire sur la thématique du gaspillage alimentaire est prévu en mars 2023 avec l'ensemble des chefs de cuisine et adjoints-gestionnaires des collèges.

Le conseil départemental des jeunes

Les élus de la promotion 2021/2022 se sont mobilisés sur le thème de l'alimentation. A ce titre, les 40 élus du conseil départemental jeunes ont pu rencontrer différents acteurs nationaux, départementaux et locaux qui œuvrent sur ce sujet afin d'accroître leurs connaissances et de pouvoir s'en saisir dans l'élaboration de leur projet à venir. Durant leur séjour institutionnel à Paris en avril 2022, ils ont été notamment reçus au Conseil National de l'alimentation au Sénat pour échanger.

Les projets des jeunes sont en cours d'élaboration et seront validés en novembre par l'Assemblée départementale. Ainsi, au travers d'une vingtaine de projets, différentes thématiques seront traitées : le gaspillage alimentaire (court métrage, jardin), le manger local à la cantine, la découverte par la pratique, la précarité alimentaire.

Dynamiser les clauses d'insertion dans les marchés



Les parcours des publics en insertion, éligibles pendant 2 ans, sont désormais mieux suivis grâce à la mutualisation des bases informatiques « clause » du Département, de Grand lac et de Grand Chambéry : les salariés peuvent ainsi être positionnés sur différents marchés des territoires au plus près

de leur lieu d'habitation et se voir proposer des parcours qualifiants de plus longue durée.

Le Département renouvelle son marché de reconditionnement d'anciens matériels informatiques et essaye pour la première fois un



marché réservé à la fois aux secteurs du handicap et de l'insertion par l'activité économique, dans le but d'encourager les partenariats entre ces deux types de structures d'insertion. D'autre part, un nouvel accord-cadre pour la fourniture de matériel informatique prévoit l'acquisition de 20 % du montant global en matériel reconditionné (ordinateurs fixes et écrans).

Le Département participe au premier « Tour de France » de la clause sociale le 29 novembre 2022 à Lyon avec l'animation d'un atelier « clauses sociales et handicap » : plusieurs partenaires du territoire témoigneront de leur retour d'expérience sur les marchés du Département.

Chiffres clés

Depuis 7 ans :

- 170 000 heures de travail en insertion (soit environ 105 ETP) réalisées par 460 personnes ont été valorisées par la chargée de mission clauses sociales du Département sur 210 marchés pour 13 maîtres d'ouvrage, le Département ayant apporté son expertise à d'autres maîtres d'ouvrage tels que l'OPAC de la Savoie, le Centre Hospitalier Métropole Savoie ou AREA,
- Sur les marchés du Département, cela représente 120 000 heures de travail en insertion (soit 75 ETP) réalisées par 330 personnes sur 160 marchés,
- 73 % des heures restent réalisées en BTP (les routes et les bâtiments, dont les collèges, représentant de gros budgets au Département), 14 % en nettoyage, 7 % en lien avec les déchets et 6 % sur d'autres métiers dont le magasinage ou la surveillance,
- les publics restent à 85 % de niveau CAP/BEP ou inférieur et 1/3 sont des jeunes peu qualifiés. Le statut à l'entrée reste stable avec 40 % de demandeurs d'emploi de longue durée et 25 % de bénéficiaires du RSA ou d'autres minima sociaux. La part de seniors a toutefois augmenté à 15 %, ainsi que celle des femmes à 17 % (expliqué notamment avec la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés de nettoyage).

L'indexation collaborative



La participation à une démarche collaborative s'ouvre à tous sur le site des archives départementales.
L'objectif : faciliter et simplifier l'accès au contenu des documents, s'adapter aux attentes de tous les utilisateurs et attirer un nouveau public.

Comment ça marche ?

L'internaute retranscrit dans une grille spécifique en ligne un ensemble d'informations présentes dans un document affiché sur l'écran (uniquement pour les registres matricules militaires et de recensement de la population). Il alimente ainsi une base de données nominative consultable par tous. Il sera alors facile de retrouver rapidement votre ancêtre !

Un projet qui s'inscrit dans une démarche nationale et qui s'est aussi révélé très enrichissant pour les équipes de médiation et de numérisation des archives.

Le module d'indexation collaborative permet à chaque Savoyard, aux associations de généalogie, aux chercheurs, d'indexer les registres matricules du recensement militaire et les listes nominatives de recensement de la population des 19^e et 20^e siècles, numérisés et diffusés en ligne sur le portail patrimoine. Indexer, c'est saisir les informations nominatives qui figurent dans ces documents (nom, prénom, domicile, date de naissance, profession) pour constituer une base de données. Cette base de données participative permettra ensuite à tout curieux ou chercheur de retrouver facilement la trace d'une personne recensée.

Chiffres clés

- Les acteurs : 10 personnes
- Le nombre d'indexations : 13 968 début octobre 2022

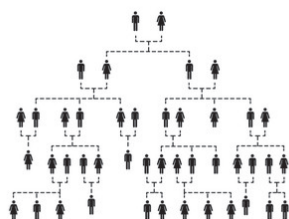
Le budget : 5 800 €



Ce projet est un projet transversal porté par l'unité archives contemporaines et technologies du service des archives départementales avec l'investissement des équipes numérisation et médiation, la contribution des agents d'accueil du Musée Savoisien, et la mise en œuvre des solutions techniques assurée par le chef de projet de la direction des systèmes d'information.

Le projet a débuté pendant le confinement de 2020 et la mise en œuvre technique s'est achevée en juin

2022. La base de données s'enrichira peu à peu, grâce aux contributeurs qui participeront à la lecture et à la saisie des informations.



**Anita
Gitton-
Besenval,**

Responsable unité archives
contemporaines et technologies



« Ce projet permet à nos lecteurs de s'approprier les documents d'archives. La démarche de recherche dans nos documents n'est pas complètement intuitive et il faut du temps, de la pratique et s'astreindre à une logique. Le moteur de recherche permet un accès immédiat. »

Voter de manière électronique par internet pour les élections professionnelles



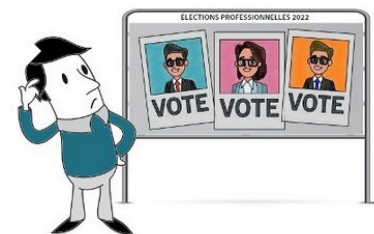
Le Département de la Savoie a décidé de recourir au vote électronique par internet comme unique modalité de vote aux élections professionnelles qui se dérouleront en décembre 2022.

Cette décision a été prise en accord avec les organisations syndicales représentées au sein de la collectivité. C'est à l'issue de ces élections que seront renouvelé(e)s, pour une durée de quatre ans, les représentant(e)s du personnel qui siégeront au sein des différentes instances : le comité social territorial (CST), les commissions administratives paritaires (CAP) et la commission consultative paritaire (CCP). Les membres de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et des conditions de travail (FS) seront également désignés à l'issue de ces élections.

Le vote électronique sera ouvert du 1^{er} au 8 décembre et sera possible sur le lieu de travail, pendant les heures de service, en utilisant les outils informatiques mis à disposition des agents dans le cadre de leur activité professionnelle. Un état des lieux des équipements et des accès informatiques

a ainsi été réalisé sur les différents sites du Département, afin de vérifier que l'ensemble du personnel aura un accès facilité à un ordinateur pour pouvoir voter sur le lieu de travail, en toute confidentialité. Si l'agent choisit de voter depuis son domicile, il aura accès dans les mêmes conditions à la plateforme de vote électronique à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Le Département avait déjà expérimenté ce dispositif de vote électronique lors des dernières élections professionnelles de 2018 en le couplant avec le vote par correspondance pour une partie de son personnel. Il franchit un nouveau cap cette année avec la mise en place du vote exclusif par internet.



Archiver les données physiques et numériques du Département



L'évaluation, le traitement et les procédures pour l'archivage papier et numérique des données produites par les services du Département a permis une rationalisation des surfaces mobilisées pour l'archivage physique, une structuration et un tri sur les serveurs.

La mission transversale d'archivage peut être utile pour de nombreux services du Département.

Un chantier exemplaire a été réalisé par la conservation départementale du patrimoine :

* Archives papiers

- 1^{ère} phase de récolement de septembre à décembre 2021 : 58

mètres linéaires économisés

- 2^{ème} phase de tri et de classement de janvier à septembre 2022, avec une élimination d'archives papiers : 27,665 mètres linéaires
- Archives papiers versées aux Archives départementales : 9,1 mètres linéaires
- Archives classées et restant dans le service : 21,4 mètres linéaires

* Archives numériques

Séances de travail collectif sous forme de « café ménage » : 53 Go d'élimination.

Acquisition de bateaux à moteur de sécurité pour la Base d'aviron



En remplacement de matériel acquis lors des championnats du monde 1997, l'équipe de la base d'aviron a réceptionné cet été deux nouvelles coques catamarans. Une nécessité pour assurer la sécurité, mais aussi le suivi des entraînements et compétitions d'aviron sur le lac d'Aiguebelette, la qualité reconnue du site à l'international.

A cet effet, un marché a été lancé en 2019 dont le cahier des clauses techniques devait répondre à toutes ces exigences, notamment l'importance d'inclure des options de moteurs électriques interchangeables avec les moteurs thermiques afin d'être en adéquation avec le milieu naturel du lac.

L'objectif technique était donc de pouvoir monter en puissance dans l'utilisation des moteurs électriques lorsque les conditions de sécurité selon les usages le permettent.

Après examen des candidatures dont les plis ont été étudiés en 2021, c'est la société Rowing solution qui a été retenue. Le matériel est arrivé et a été mis en service en juin 2022.

Après l'expérimentation d'une année, le service étudiera la reconduction de ce marché qui doit permettre à terme de remplacer quatre embarcations vieillissantes.

L'action a été portée de manière transversale suite à l'expression des besoins de la structure et a été conduite conjointement entre le service sports et jeunesse et le service du matériel et de la maintenance routière, qui assure la maintenance du parc à bateaux moteurs.

Chiffres clés

- 3 000 collégiens accueillis à la base d'aviron en 2022
- 50 000 € : achat des deux bateaux



moteur électrique (le plus petit) à gauche de la photo et moteur thermique à droite.

Un e-coffre-fort électronique



Le coffre-fort électronique eDocPerso permet à chaque agent et élu de recevoir et stocker en toute sécurité ses documents professionnels et personnels gratuitement et à vie.

La mise en place du coffre-fort électronique au 1^{er} janvier 2022 a permis la fin de l'envoi des bulletins de paie sous format papier : 2 096 ont adhéré aux bulletins de paie électronique, soit 98 %.

Cette dématérialisation réduit les consommations de fluides (électricité, encres) et l'envoi de papier. La possibilité d'utiliser ce coffre-fort électro-

nique pour d'autres documents permet également un stockage sécurisé et accessible.

En lien avec le nouveau système d'information des ressources humaines et la mise en place d'un « portail agent », le coffre-fort pourrait, à terme, être utilisé pour la transmission d'autres documents.



C'est acquis !



✿ Augmentation de la durée du matériel informatique

Dans l'objectif de limiter l'empreinte carbone liée aux équipements informatiques, la collectivité a décidé de raisonner ses achats de nouvelles machines, tout en augmentant parallèlement la durée de vie de ses équipements.

En effet, la production des équipements informatiques a un impact sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre. La fabrication d'un écran bureautique de 22 pouces génère 264 kg équivalent CO₂ et 551 kg équivalent CO₂ pour un écran 27 pouces.

A noter également que la durée de vie des copieurs acquis en 2017 par le Département sera portée à 10 ans générant ainsi une économie de non fabrication d'environ 70 000 kg équivalent CO₂.

✿ Réutilisation de matériel informatique

La collectivité poursuit l'organisation de la seconde vie de ses vieux PC à travers les dons directs d'une part, et le reconditionnement d'autre part par l'intermédiaire d'une entreprise adaptée qui réhabilite le matériel.

A noter en 2022, le Département a fait don de 25 ordinateurs portables au profit de l'association habitat et humanisme, engagée pour réduire la fracture numérique, et dix ordinateurs portables pour l'association université de Savoie au profit de familles ukrainiennes.

✿ Prévission de l'allongement de la durée de vie des équipements d'infrastructure

Le remplacement des équipements d'infrastructures (stockage, serveurs, cœurs de réseau) était classiquement calé sur les périodes de garantie proposées par les constructeurs, soit au maximum 5 ans. Après échange avec les constructeurs, il sera désormais possible de disposer d'une garantie de 7 ans. Les matériels déjà acquis vont se voir proposer une extension de garantie de deux années s'ils sont éligibles.

Dans le cadre des prochains contrats publics, une garantie constructeur de 7 années sera exigée pour ainsi restreindre la production de gaz à effet de serre et limiter l'usage de métaux rares nécessaires à la fabrication des équipements informatiques (or, argent, platine, palladium, lithium).

✿ Visioconférence

En fin d'année 2020, a été mis en place une nouvelle plateforme de visioconférence.

Cette solution a permis d'installer du matériel spécifique dans les principales salles de réunion du Département.

En 2022, 6 nouvelles salles ont été équipées (27 au total).

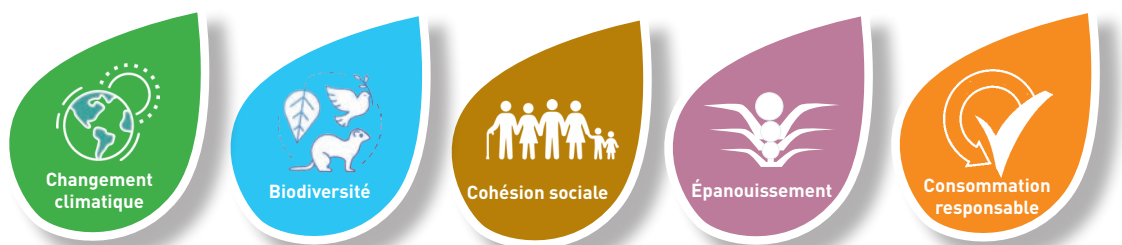
✿ Impression

Le nombre d'impression reste stable. Les 5 586 171 pages imprimées du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} octobre 2022 ont un impact environnemental de :

- 90,27 MWh de consommation énergétique,
- 38,3 tonnes de CO₂ rejetées.

Les impressions orphelines (dont l'agent a lancé l'édition mais qu'il n'est pas allé imprimer) représentent toujours 20 % des impressions. Ces pages représentent :

- 1 418 m³ d'eau,
- 26,95 MWh de consommation énergétique,
- 11,4 tonnes de CO₂.



+ 2,45° C

la tendance d'augmentation des températures
entre 1900 et 2021 dans les alpes du nord

Printemps 2022...

parmi les plus chaud et plus sec
depuis 1959

608 agents

ont poursuivi le télétravail en octobre 2022

28 collèges

label E3D « en démarche
pour le développement durable »
sur les 38 collèges publics

31 % de produits issus des circuits courts

et 51 % de produits servis sont sous signe de
qualité pour les repas des 11 collèges desservis
par l'atelier culinaire départemental

4 100 familles

ayant vu naître un enfant en 2022, ont été
invitées à retirer un album cadeau
« L'ours tendre »

12,3%

du territoire couvert par une protection
environnementale forte
(Parc national, réserve naturelle nationale,
arrêté de protection de biotope)

892 ha

de forêts départementales gérées durablement,
568 ha de forêt en zone Natura 2000

150 km

de véloroutes voies vertes, hors traversées des
zones urbaines, parmi les 3 138 km
de routes départementales

120 personnes éloignées de l'emploi

ont pu travailler grâce aux
20 000 h valorisées sur des
marchés publics du Département

7 642 élèves

touchés par des interventions
en milieu scolaire des 18 établissements
d'enseignements artistiques

50 apprentis

évoluent dans l'ensemble des pôles de la
collectivité à la rentrée 2022

